

RAPPORT FINANCIER

ÉDITION 2022



Rapport Financier

Médecins du Monde

2022

LE MOT DU TRESORIER

En 2022, comme depuis plus de quatre décennies, MdM est confronté à de nombreux défis. Dans un monde instable MdM y inscrit son action face aux évènements récurrents que nous connaissons : crises sociales, crises sanitaires, atteintes aux droits fondamentaux, conséquences du retour des talibans en Afghanistan et du coup d'état au Myanmar, conflits armés, catastrophes naturelles, impact du dérèglement climatique...

Grâce à sa gestion, sa structuration et l'engagement de toutes et tous, MdM répond à ces défis.

Dans ce contexte, MdM a néanmoins accru son activité par rapport à 2021 avec un budget réalisé de 111,2 M€ et des charges d'exploitation en augmentation de 3,8 %.

Les donateurs continuent de nous apporter un soutien fort, le montant brut de la collecte et des legs dépasse à nouveau largement les 50M€ même si les legs apparaissent en légère diminution par rapport à 2021.

La collecte France 2022 est en augmentation de 4,3 millions par rapport à 2021, plus de 50 millions d'euros, reflétant l'appui de la société civile à nos actions.

Tout cela se traduit par un résultat excédentaire de 6,5 millions d'euros.

La répartition par origine de nos produits d'exploitation montre que notre modèle de financement est globalement équilibré avec 46,1 % de financements publics et 49,4 % de fonds provenant de la générosité du public.

Ce soutien important des donateurs, la diversité des bailleurs et le poids relatif de chacun d'entre eux constituent un pilier essentiel de notre stratégie de développement pour asseoir notre indépendance.

En 2022, les fonds alloués aux missions sociales ont augmenté, ainsi que les activités menées en direct par MdM. De plus, les activités réseau n'ont pas diminué, mais les financements précédemment obtenus par MdM-France pour le compte du réseau ont été en grande partie transférés.

Le conflit en Ukraine déclenché fin février 2022 mobilise les solidarités dans toute l'Europe. Le réseau Médecins du Monde présent en Ukraine avant le conflit a renforcé sa présence dans le pays et dans les pays limitrophes depuis. Les donateurs ont à nouveau répondu favorablement aux demandes de solidarité.

Il est encore trop tôt pour connaître les conséquences exactes de la crise ukrainienne sur les autres conflits : il nous faudra néanmoins rester vigilants pour que le soutien des Etats et des bailleurs à cette crise ne se fasse pas au détriment d'autres crises plus éloignées et moins médiatiques.

Le montant des fonds propres (qui comprennent les réserves pour projets de l'entité) reste à un niveau relativement élevé, ils représentent 8,1 mois d'exploitation. Le montant de ces réserves va être investi dans le plan de transformation de Médecins du Monde. 2022 a d'ailleurs été l'année du démarrage du chantier de mise en place du nouvel ERP comptabilité, finances, achats et stocks. Le projet de mise en place d'un outil de gestion des données médicales sociales a également avancé avec l'élaboration du cahier des charges : l'appel d'offres sera lancé en 2023.

2023, Médecins du Monde réaffirme ses engagements autour des cinq thématiques prioritaires en France et à l'international avec la volonté de maîtriser ses dépenses et d'optimiser ses ressources :

1. Clarification des instances de gouvernance ;
2. Mise en œuvre et suivi du Plan d'action lié aux risques psychosociaux ;
3. Reprise du chantier sur la régionalisation ;
4. Développement de la Vie Associative des Opérations à l'International (VAOI) ;
5. Actualisation du plan stratégique.

Pour cela, le Conseil d'Administration présente un budget déficitaire, avant utilisation des réserves pour projets de l'entité, à 2,8M d'euros qui inclut depuis 2022 les amortissements du siège social à Saint-Denis.

Ce rapport financier témoigne avant tout et comme à chaque exercice du travail effectué par les équipes bénévoles et salariées dans des contextes difficiles. Tout cela est possible grâce à la confiance des donateurs et des bailleurs, associée à une gestion rigoureuse de l'association, des arbitrages pragmatiques mais toujours des choix politiques.

Mustapha Benslimane

SOMMAIRE

Partie 1 :

Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association Médecins du Monde pour l'exercice clos au 31 décembre 2022

- **Rapport du commissaire aux comptes**
- **Bilan 2022**
- **Compte de résultat 2022**
- **Annexe**
- **Compte de Résultat par Origine et par Destination 2022 (CROD)**
- **Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public 2022 (CER)**

Partie 2 :

L'analyse des comptes 2022

Partie 3 :

Le rapport spécial sur les conventions réglementées

Partie 4 :

Le budget pour l'exercice 2023

Partie 1

Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association Médecins du Monde pour l'exercice clos au 31 décembre 2022

Médecins du monde

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Médecins du monde

Association reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989

Siège social : 84 avenue du Président Wilson - 93210 Saint-Denis

SIREN : 321 018 749

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association Médecins du monde,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Médecins du monde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance des appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La conformité aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note 23 – Compte d'emploi des ressources et compte de résultat par origine et par destination de l'annexe aux comptes annuels ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes,

Mazars

Paris La Défense, le 26 mai 2023

DocuSigned by:
Jérôme Eustache
3DCD59F8CF01441...
Jérôme EUSTACHE

DocuSigned by:
Aurélie Joubin
130CF300E20342D...
Aurélie JOUBIN

BILAN 2022 - ACTIF

| BILAN ACTIF AU 31/12/2021 (en euros) | Exercice 2022 | | | Exercice 2021 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| | Brut | Amortissements et dépréciations (à déduire) | Net | Net |
| ACTIF IMMOBILISE | | | | |
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires | 1 694 707 | 1 416 296 | 278 411 | 184 259 |
| Immobilisations incorporelles en cours | | | | |
| Avances et acomptes | 191 261 | | 191 261 | 147 557 |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Terrains | 8 000 000 | | 8 000 000 | 8 000 000 |
| Constructions et installations générales | 19 841 017 | 940 854 | 18 900 163 | 19 598 264 |
| Autres immobilisations | 7 763 058 | 4 126 169 | 3 636 889 | 3 443 877 |
| Immobilisations corporelles en cours | | | - | |
| Avances et acomptes | | | | |
| Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés | 7 739 191 | 25 000 | 7 714 191 | 7 931 219 |
| Immobilisations financières | | | | |
| Participations et Créances rattachées | | | | |
| Autres titres immobilisés | 25 302 | | 25 302 | 29 302 |
| Prêts | 1 032 949 | | 1 032 949 | 967 816 |
| Autres | 685 836 | | 685 836 | 667 365 |
| Total I | 46 973 320 | 6 508 319 | 40 465 002 | 40 969 659 |
| ACTIF CIRCULANT | | | | |
| Stocks et en-cours | 265 233 | | 265 233 | 350 128 |
| Créances | | | | |
| Créances clients, usagers et comptes rattachés | 64 445 483 | | 64 445 483 | 48 140 233 |
| <i>Créances reçues par legs ou donations</i> | 4 918 451 | | 4 918 451 | 4 593 548 |
| Autres | 1 111 413 | | 1 111 413 | 1 913 610 |
| Valeurs mobilières de placement | | | | |
| Instruments de trésorerie | | | - | |
| Disponibilités | 62 477 590 | | 62 477 590 | 53 656 841 |
| Charges constatées d'avance | 8 137 582 | | 8 137 582 | 10 700 965 |
| Total II | 141 355 751 | - | 141 355 751 | 119 355 325 |
| Frais d'émission des emprunts (III) | | | | |
| Primes de remboursement des emprunts (IV) | | | | |
| Ecarts de conversion Actif (V) | 408 014 | | 408 014 | 43 767 |
| TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V) | 188 737 086 | 6 508 319 | 182 228 767 | 160 368 751 |

BILAN 2022 -PASSIF

| BILAN PASSIF AU 31/12/2021 (en euros) | 2022 | 2021 |
|---------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| FONDS PROPRES | | |
| Fonds propres sans droit de reprise | | |
| Fonds propres statutaires | 15 245 | 15 245 |
| Fonds propres complémentaires | | |
| Fonds propres avec droit de reprise | | |
| Fonds statutaires | | |
| Fonds propres complémentaires | | |
| Ecarts de réévaluation | | |
| Réserves | | |
| Réserves statutaires ou contractuelles | | |
| Réserves pour projet de l'entité | 33 443 648 | 30 164 018 |
| Autres | 35 035 980 | 29 959 279 |
| Report à nouveau | | 3 601 504 |
| Excédent ou déficit de l'exercice | 6 531 268 | 4 754 827 |
| Situation nette (sous total) | 75 026 141 | 68 494 873 |
| Fonds propres consommables | | |
| Subventions d'investissement | | |
| Provisions réglementées | | |
| Total I | 75 026 141 | 68 494 873 |
| FONDS REPORTES ET DEDIES | | |
| Fonds reportés liés aux legs ou donations | 9 651 706 | 10 492 033 |
| Fonds dédiés | 1 314 802 | 106 966 |
| Total II | 10 966 507 | 10 598 999 |
| PROVISIONS | | |
| Provisions pour risques | 2 059 109 | 2 338 332 |
| Provisions pour charges | 1 094 657 | 699 719 |
| Total III | 3 153 766 | 3 038 051 |
| DETTES | | |
| Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 49 878 | 178 |
| Emprunts et dettes financières diverses | | |
| Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés | 5 378 420 | 6 415 904 |
| Dettes des legs ou donations | 2 980 936 | 2 032 733 |
| Dettes fiscales et sociales | 6 014 316 | 5 968 693 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 147 178 | 1 452 067 |
| Autres dettes | 9 034 316 | 11 931 817 |
| Instrument de trésorerie | | |
| Produits constatés d'avance | 69 007 215 | 49 902 772 |
| Total IV | 92 612 260 | 77 704 165 |
| Ecarts de conversion Passif (V) | 470 093 | 532 663 |
| TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V) | 182 228 767 | 160 368 751 |

COMPTE DE RESULTAT 2022

| COMPTE DE RESULTAT - exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 (en euros) | Exercice 2022 | Exercice 2021 | COMPTE DE RESULTAT - exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (en euros) | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|-------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | PRODUITS FINANCIERS | | |
| Cotisations | 23 596 | 24 305 | De participation | | |
| Ventes de prestations de services | 111 074 | 23 764 | D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | | |
| dont parrainages | 77 458 | 23 764 | Autres intérêts et produits assimilés | 52 557 | 30 409 |
| Produits de tiers financeurs | | | Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge | 482 457 | 235 860 |
| Concours publics et subventions d'exploitation | 53 355 799 | 52 850 392 | Différences positives de change | 792 214 | 470 430 |
| Ressources liées à la générosité du public | | | Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | | |
| Dons manuels | 48 423 357 | 44 017 545 | Total III PRODUITS FINANCIERS | 1 327 229 | 736 699 |
| Dons manuels issus de la collecte réseau | 1 851 360 | 1 946 953 | CHARGES FINANCIERES | | |
| Mécénats | 273 709 | | Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions | 408 014 | 482 457 |
| Legs, donations et assurances-vie | 7 013 414 | 8 382 704 | Intérêts et charges assimilées | 111 | 2 416 |
| Contributions financières | 3 028 355 | 1 779 059 | Différences négatives de change | 791 925 | 608 238 |
| Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges | 1 549 372 | 1 134 760 | Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | 5 000 | |
| Utilisation des fonds dédiés | 39 040 | 541 067 | Total IV CHARGES FINANCIERES | 1 205 050 | 1 093 112 |
| Autres produits | 769 716 | 382 099 | 2. RESULTAT FINANCIER (III - IV) | 122 178 | - 356 413 |
| Total I PRODUITS D'EXPLOITATION | 116 438 793 | 111 082 648 | 3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV) | 6 549 675 | 4 764 802 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | PRODUITS EXCEPTIONNELS | | |
| Achats de marchandises | 4 744 | 40 138 | Sur opérations de gestion | | |
| Variation de stock | 55 535 | 25 175 | Sur opérations en capital | 13 286 | 1 706 |
| Autres achats et charges externes | 42 057 173 | 42 575 603 | Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges | | |
| Aides financières | 10 775 515 | 15 045 808 | Total V PRODUITS EXCEPTIONNELS | 13 286 | 1 706 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 3 642 148 | 3 424 736 | CHARGES EXCEPTIONNELLES | | |
| Salaires et traitements | 37 959 352 | 33 556 696 | Sur opérations de gestion | 18 042 | 6 649 |
| Charges sociales | 9 557 666 | 8 917 435 | Sur opérations en capital | 10 560 | |
| Dotations aux amortissements et aux dépréciations | 1 605 420 | 680 058 | Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions | | |
| Dotations aux provisions | 1 741 139 | 1 089 507 | Total VI CHARGES EXCEPTIONNELLES | 28 602 | 6 649 |
| Reports en fonds dédiés | 1 246 876 | 37 838 | 4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) | - 15 317 | - 4 943 |
| Autres charges | 1 365 729 | 568 437 | Participation des salariés aux résultats (VII) | | |
| Total II CHARGES D'EXPLOITATION | 110 011 297 | 105 961 433 | Impôts sur les bénéfices (VIII) | 3 090 | 5 032 |
| 1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) | 6 427 497 | 5 121 215 | Total des produits (I + III + V) | 117 779 308 | 111 821 053 |
| | | | Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII) | 111 248 040 | 107 066 225 |
| | | | EXCEDENT OU DEFICIT | 6 531 268,31 | 4 754 827 |

| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|--------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Dons en nature | 442 546 | 609 635 |
| Prestations en nature | 84 131 | 63 177 |
| Bénévolat | 3 648 348 | 4 024 567 |
| TOTAL | 4 175 025 | 4 697 379 |
| CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | | |
| Mises à disposition gratuite de biens | 442 546 | 609 635 |
| Prestations en nature | 84 131 | 63 177 |
| Personnel bénévole | 3 648 348 | 4 024 567 |
| TOTAL | 4 175 025 | 4 697 379 |

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

- 1. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**
 - 1.1 Objet social, missions sociales, périmètre d'activité, et moyens d'action
 - 1.2 Faits significatifs de l'exercice
- 2. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION, D'EVALUATION OU DE COMPTABILISATION**
- 3. RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2022**
- 4. REGLES ET METHODES COMPTABLES**
 - 4.1 Référentiel comptable
 - 4.2 Immobilisations et amortissements
 - 4.3 Stocks et dépréciation des stocks
 - 4.4 Créances
 - 4.5 Dettes
 - 4.6 Placements de trésorerie
 - 4.7 Comptes bancaires et caisses en devises
 - 4.8 Subventions publiques ou contributions financières – Opérations internationales
 - 4.9 Subventions d'exploitation et d'investissement - Opérations France
 - 4.10 Fonds dédiés sur les produits des tiers financeurs
 - 4.11 Cotisations
 - 4.12 Financements obtenus pour le compte du réseau international
 - 4.13 Projets de l'entité
 - 4.14 Provision pour risques et charges
 - 4.15 Legs et autres libéralités
 - 4.16 Contributions volontaires en nature
 - 4.17 Autres informations
- 5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**
 - 5.1 Tableau de mouvement des immobilisations
 - 5.2 Tableau des amortissements
 - 5.3 Tableau des valeurs nettes comptables
- 6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES**
- 7. STOCKS**
- 8. ETAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**
- 9. PRODUITS À RECEVOIR**
- 10. DISPONIBILITES**
 - 10.1 Placements
 - 10.2 Banques et caisses
- 11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**
- 12. VARIATION DES FONDS PROPRES**
- 13. TABLEAU DES PROVISIONS**
- 14. FONDS DEDIES ET FONDS REPORTEES**
- 15. ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**
- 16. DETAIL CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION**
- 17. SUIVI DES LIBERALITES REALISES SUR L'EXERCICE**
- 18. CHARGES A PAYER**
- 19. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**
- 20. ENGAGEMENTS HORS BILAN**
 - 20.1 Engagements reçus
 - 20.2 Engagements donnés
- 21. INFORMATIONS LIEES AU PERSONNEL**
 - 21.1 Effectifs au 31 décembre 2022 :
 - 21.2 Salaires de droit français :
- 22. DETAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION**
- 23. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) et COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (CROD)**
 - 23.1 Les emplois
 - 23.2 Les ressources
 - 23.3 Eléments particuliers aux CROD et CER
 - 23.4 Contributions en nature

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 13 mai 2023.

1. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1. **Objet social, missions sociales, périmètre d'activité, et moyens d'action**

Association de solidarité internationale fondée en 1980, Médecins du Monde a pour vocation, à partir de sa pratique médicale et en toute indépendance :

- de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout dans le monde et en France,
- de révéler les risques de crises et de menaces pour la santé et la dignité afin de contribuer à leur prévention
- de dénoncer par ses actions de témoignage et de plaider les atteintes aux droits humains plus particulièrement les entraves à l'accès aux soins.

Médecins du Monde mobilise, en faveur des populations éprouvées, tous les moyens humains et matériels à sa disposition, pour leur apporter des secours dans les délais les plus brefs, avec l'efficacité et la compétence requises.

Médecins du Monde assure son indépendance politique en diversifiant ses ressources financières.

Celles-ci proviennent de la générosité du public (dons et legs), et des subventions publiques, des contributions financières privées, du mécénat, nationaux et internationaux, propres à lui permettre de remplir sa mission dans toutes les parties du monde.

La générosité du public finance directement les programmes et les frais de coordination assurant la qualité et l'efficacité de ces derniers ; son effet multiplicateur permet également de réunir des fonds publics et privés complémentaires et de financer ainsi des actions plus nombreuses et de plus grande envergure.

Médecins du Monde travaille en partenariat avec les organismes internationaux, les autorités constituées des pays d'intervention, les organisations publiques, les collectivités nationales ou régionales et les acteurs de la société civile.

L'association peut soutenir d'autres entités partenaires en France ou à l'étranger, à condition que ces entités poursuivent un but non lucratif et que leur activité participe à la mise en œuvre de l'objet social de Médecins du Monde. Ce soutien vise à accompagner ou renforcer des entités en vue d'une meilleure pérennité de nos interventions.

L'association peut également verser des aides financières à des associations membres du réseau international de Médecins du Monde ayant signé un accord de licence de marque avec l'association, pour les aider à développer leur action au plan local ou international.

1.2. **Faits significatifs de l'exercice**

En 2022, l'activité progresse de près de 4% et le résultat est excédentaire de +6,5M€.

L'année se solde en effet par un résultat d'exploitation positif (+6,4M€), en augmentation par rapport à l'année précédente (+5,1M€ en 2021), un résultat exceptionnel non significatif (-15k€ contre -5k€ en 2021) et un résultat financier positif (+0,12M€ contre -0,36M€ en 2021).

Croissance des ressources liées à la générosité du public : +3,2M€

- Croissance due essentiellement aux dons liés à la collecte France (+4,4M€ contre +2M€ en 2021).

Ceci grâce à, d'une part, la guerre en Ukraine qui a commencé fin février 2022 et d'autre part grâce au Speedons, évènement de gaming caritatif qui nous a permis d'augmenter en 2022 le montant de dons ponctuels lié à cet évènement.

Ce bon résultat de collecte brute est également à mettre en regard des dépenses moins importantes en 2022 qu'en 2021 (-1,5M€), qui s'explique notamment par les investissements importants en 2021 et le fait que Médecins du Monde a cessé de travailler avec un partenaire historique.

La collecte nette (produits moins charges de collecte), de ce fait, augmente par rapport à 2021 (+5,9€).

- Le total des legs et assurances vie s'élève à 7M€, un très bon résultat même si en diminution de 1,4M€ par rapport à 2021 qui avait été une année exceptionnelle en 2021.

Augmentation de l'activité : résultat d'exploitation : +4M€

Les charges d'exploitation augmentent de 4M€, soit +3,8% pour atteindre le montant de 110M€, et ceci malgré un financement moindre de la collecte France en 2022 par rapport à 2021.

Cette augmentation est due à la croissance des activités menées en direct sur le terrain par MdM (+4,5M€, soit +7,6% par rapport à 2021, progression similaire à celle entre 2020 et 2021).

Les activités en France restent stables, ce sont celles à l'international qui portent la croissance : +4,6M€, soit +9,2%, pour un montant total de 53,3M€.

Cette augmentation des activités menées en direct comble la diminution des activités de certains membres du réseau financées par des contrats bailleurs obtenus par MdM-France pour le compte de ces membres (-3,5M€ pour un montant total en 2022 de 4,3M€).

L'emploi « missions sociales » du CROD augmente en valeur absolue (+2,5M€) et reste stable en pourcentage (80,6% en 2022 contre 80% en 2021).

Gouvernance

A l'issue des élections de l'Assemblée Générale de juin 2022, Dr Florence Rigal a été nommée **Présidente de l'association**, et M. Mustapha Benslimane a été reconduit au poste de **Trésorier**.

Modification du périmètre des missions en 2022 :

➤ Ouvertures ou réorientations de pays ou de programmes :

- France : Démarrage effectif du projet « alternative à l'incarcération par le logement et le suivi intensif à Marseille
- Afrique : renforcement des projets au Burkina Faso, à Madagascar, en RDC et en Tanzanie, missions exploratoires en République centrafricaine et en Côte d'Ivoire
- Amérique latine et Caraïbes : ouverture du programme bateau hôpital Pacifique en Colombie, et mission exploratoire au Mexique
- Asie : ouverture d'un projet en Afghanistan, réponses aux urgences au Pakistan et aux Philippines, nouveau projet au Népal
- Moyen-Orient : ouverture d'une base à Marib
- Europe : présence de MdM-France en Pologne, Ukraine, Moldavie et Roumanie

➤ Fermetures ou transferts de pays ou de programmes :

- France : transfert du projet PASS de ville à Marseille, ainsi que du projet La Fare les Oliviers en PACA, fin des activités MNA à Paris et transfert du projet Squats/bidonvilles à Bordeaux
- Amérique latine : fermeture du projet Colima au Mexique sur la prévention des violences liées au genre
- Asie : fin de la présence de MdM-France au Bangladesh
- Moyen-Orient : fin de la présence de MdM-France en Egypte, fermetures des bases de Sinjar et Dohuk

2. CHANGEMENT DE PRESENTATION, D'ÉVALUATION OU DE MODE DE COMPTABILISATION

N/A

3. RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Quatre réserves pour projets de l'entité ont été constituées ces dernières années.

Elles sont destinées à :

- Adapter les locaux utilisés par nos délégations en France, à nos missions et à la réglementation
- Financer les investissements liés au plan de transformation de MdM-France, notamment ceux liés à la transformation de notre système d'information (la refonte de ce dernier a nécessité plusieurs années de travail préparatoire, et le choix d'un nouvel ERP financé achat a été arrêté fin 2021).
- Financer les dotations aux amortissements du nouveau siège social à Saint-Denis
- Financer de nouveaux investissements de collecte

Leur fonctionnement est explicité ci-dessous au § 4.13.

Conformément au plan comptable des associations, l'imputation sur les réserves des dépenses liées aux projets de l'entité est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le projet de l'entité « financement de la collecte » ne sera utilisé qu'ultérieurement.

Des charges au titre du projet de l'entité « Adaptation des locaux », du projet de l'entité « financement du siège social à Saint-Denis » et du projet de l'entité « plan de transformation » sont constatées en 2022. Elles s'élèvent à 1.317.094,18€ et sont incluses dans l'excédent de 6.531.268,31€.

Si l'Assemblée Générale 2022 approuve ces dépenses et leur imputation aux trois réserves mentionnées ci-dessus, le résultat de l'exercice à affecter, retraité du coût de ces dépenses, s'élèvera à 7.848.362,59€ au lieu de 6.531.268,31€ (+1.317.094,18€).

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.
Les comptes sont établis en euros.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan est de 182.228.767 euros et le compte de résultat, présenté sous forme de tableau, dégage un excédent de 6.531.268 euros (avant imputation au compte de réserve pour projets de l'entité des charges y afférentes).

4.1. Référentiel comptable

Les comptes ont été établis :

- dans le respect des conventions comptables de base et notamment des principes suivants :
 - o Principe de prudence
 - o Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
 - o Continuité d'exploitation
 - o Non compensation
 - o Indépendance des exercices

- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment les règlements suivants :
 - o ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 et N° 2020-08, relatifs aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation
 - o ANC 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général.

4.2. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations de l'association sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont enregistrées et valorisées conformément aux normes édictées par le règlement sur les actifs.

Immobilisations décomposables :

La seule immobilisation décomposable identifiée est le bâtiment hébergeant le siège de l'association, à Saint-Denis.

Elle est analysée comme suit :

| | Valeur brute au 31/12/22 | Durée d'amortissement |
|-------------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Terrain | 8 000 000 | - |
| Construction gros œuvre | 7 798 320 | 40 ans |
| Construction second œuvre | 4 873 950 | 30 ans |
| Construction gros équipements | 5 848 740 | 20 ans |
| Total | 26 521 010 | |

Immobilisations en cours :

NEANT

Amortissements :

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Cette durée d'utilité a été modifiée en 2020 afin de tenir compte des durées d'utilisation réellement constatées ces dernières années.

Elle est détaillée ci-après.

Pour toutes les nouvelles acquisitions à partir du 01/01/20, les modes d'amortissement pratiqués sur l'exercice figurent en colonne 2020. En face, nous avons mis les modes d'amortissement pratiqués pour les acquisitions en 2019 et avant :

| | A compter de 2020 | 2019 et avant |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Bâtiments : Gros œuvre | Linéaire, 40 ans | Linéaire, 20 ans |
| Bâtiments : Second œuvre | Linéaire, 30 ans | Linéaire, 20 ans |
| Bâtiments : Gros équipements | Linéaire, 20 ans | Linéaire, 20 ans |
| Bâtiments : Agencements siège | Linéaire, 10 ans | Linéaire, 6 ans et 10 ans |
| Autres Agencements, installations France | Linéaire, 6 ans et 10 ans | Linéaire, 6 ans et 10 ans |
| ERP | Linéaire, de 8 à 10 ans | N/A |
| Logiciels | Linéaire, 1 an à 3 ans | Linéaire, 1 an à 3 ans |
| Logiciels développés en sous-traitance | Linéaire 3 ans | Linéaire, 3 ans |
| Progiciels (Saga, Homère) | Linéaire, 5 ans à 6 ans | N/A |
| Matériel informatique (Siège et France) | Linéaire 3 ans | Linéaire, 3 ans |
| Matériel informatique missions internationales | Linéaire 2 ans | Linéaire, 2 ans |
| Matériel transport Siège - neuf (électrique ou pas) | Linéaire 5 ans | Linéaire, 3 ans et 4 ans |
| Matériel transport Siège - occasion | Linéaire 3 ans | N/A |
| Matériel transport missions internationales - neuf (électrique ou pas) | Linéaire 3 ans | Linéaire, 2 ans et 3 ans |
| Matériel transport missions France - neuf (électrique ou pas) | Linéaire 5 ans | Linéaire, 2 ans et 3 ans |
| Matériel transport missions (France + international) - occasion | Linéaire 2 ans | N/A |
| Matériel de bureau Siège et France | Linéaire 6 ans | Linéaire, 6 ans |
| Mobilier de bureau Siège et France | Linéaire 10 ans | Linéaire, 6 ans |
| Matériel divers international (mobilier, matériels industriels, générateurs, climatisation...) | Linéaire, 2 ans à 3 ans | N/A |
| Matériel médical France et international | Linéaire 3 ans | Linéaire, 6 ans |
| Matériel communication France et international | Linéaire 3 ans | Linéaire, 6 ans |

La dotation aux amortissements de l'exercice est comptabilisée dans le poste Dotation aux amortissements sur immobilisations.

Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

La valeur des actifs de legs figurant au bilan est celle présentée au Conseil d'Administration lors de l'acceptation du legs par celui-ci.

Elle correspond à la valeur notariale du legs et pourra faire l'objet de réévaluation.

Immobilisations financières :

Titres immobilisés : il s'agit de titres de placement dont la durée de détention est supérieure à 1 an. Leur montant s'élève à 0,03M€ au 31/12/2022.

Prêts : Médecins du Monde se libère de son obligation de participation à l'effort de construction en versant sa contribution à des organismes collecteurs agréés sous forme de prêts sans intérêts, d'une durée de 20 ans. Leur montant s'élève à 1M€ au 31/12/2022.

Autres immobilisations financières : Ce poste correspond aux avances, dépôts et cautionnements versés à des tiers en France et à l'International. Son montant s'élève à 0,69M€ au 31/12/2022.

Provisions pour dépréciation sur immobilisations :

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée sur les immobilisations au 31/12/2022.

4.3. Stocks et dépréciation des stocks

Les stocks sont essentiellement composés de matériel médical et chirurgical, de médicaments, de kits d'urgence et de matériel de communication.

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont valorisés selon la méthode du coût « premier entré, premier sorti » (FIFO).

Une dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'entrée.

4.4. Créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Les créances en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours du taux InforEuro du mois de la constatation de la créance et ont été réévaluées au 31/12/2022 aux taux légaux du cours des devises. Cette réévaluation est constatée en écarts de conversion à l'actif et au passif du bilan.

Le taux InforEuro est un cours moyen mensuel de la devise déterminé par la Commission Européenne.

Les pertes latentes au 31 décembre, résultant de la différence entre le cours InforEuro ayant servi à l'enregistrement du contrat et le cours de la devise au 31/12/2022, entraînent la constitution d'une provision de risque sur différence d'encaissement.

4.5. Dettes

Elles sont valorisées à leur valeur nominale.

Les dettes fournisseurs en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours du taux InforEuro du mois de la constatation de la dette. Il n'existe pas de dettes fournisseurs en devises au 31/12/22.

Le taux InforEuro est un cours moyen mensuel de la devise déterminé par la Commission Européenne.

4.6. Placements de trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode FIFO.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Les placements rémunérés par des intérêts (comptes à terme ou comptes sur livrets) sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les intérêts courus sont comptabilisés.

4.7. Comptes bancaires et caisses en devises

Les comptes bancaires et caisses en devises figurant au bilan sont convertis en euros au cours du 31 décembre aux cours donnés par la Banque de France ou au cours InforEuro du mois de décembre, si la devise ne figure pas sur le tableau de la Banque de France.

4.8. Subventions publiques ou contributions financières – Opérations internationales

- a. À la signature de la convention avec le bailleur (public ou privé), le montant de la subvention contractuelle ou de la contribution financière est comptabilisé dans le compte du tiers bailleur, inclus dans la rubrique « créances » du bilan.
- b. À la clôture de l'exercice, l'association détermine l'état d'avancement du projet financé, en comparant les dépenses effectivement réalisées à celles prévues dans la convention de financement, et donc le montant de la subvention à reconnaître dans les comptes de l'exercice. Il est tenu compte le cas échéant des frais administratifs prévus par les conventions.
- c. La différence entre la subvention globale accordée et la quote-part enregistrée en produits figure en produits constatés d'avance. Elle représente la part des subventions ou contributions relative aux exercices futurs.
- d. Les conventions signées postérieurement à la clôture, finançant des dépenses éligibles au titre de l'exercice, sont enregistrées en subventions à recevoir.

4.9. Subventions d'exploitation et d'investissement ou contributions financières – Opérations France

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée à l'association.

Si elles portent en tout ou partie sur une période postérieure à la clôture de l'exercice, un prorata est fait pour affecter les produits à l'exercice concerné et donc des produits constatés d'avance sont comptabilisés le cas échéant.

Les subventions d'investissement sont enregistrées au passif dans les fonds propres consommables et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

4.10. Fonds dédiés sur les produits des tiers financeurs

Lorsque les ressources collectées auprès des bailleurs, des donateurs ou des testateurs sont affectées par ces derniers à un objet précis sur l'année en cours et n'ont pas été utilisées conformément à leur objet avant la fin de l'exercice, des fonds dédiés sont comptabilisés au passif du bilan. Ils correspondent à la partie inemployée des produits de tiers financeurs et sont dotés à travers l'utilisation d'un compte de charge spécifique : « Report en fonds dédiés ».

Lorsque ces produits de tiers financeurs sont utilisés sur les exercices ultérieurs, une reprise du fonds dédié est effectuée à travers l'utilisation d'un compte de produit spécifique : « Utilisation des fonds dédiés ».

Lorsqu'un fonds dédié ne peut être utilisé conformément à son objet, il ne peut être réaffecté à un autre objet que par décision du Conseil d'Administration et après avoir recueilli l'accord préalable du donateur.

Un tableau détaille la variation des fonds dédiés par origine et par projet sur l'exercice au §14.

4.11. Cotisations

Les adhérents de Médecins du Monde paient une cotisation sans contrepartie autre que la participation à l'Assemblée Générale ou la réception de publication.

Ces cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.12. Financements obtenus pour le compte du réseau international

MdM-France peut recevoir des bailleurs des subventions/contributions qu'elle reverse en tout ou partie aux membres du réseau qui mettront en œuvre les activités financées.

Ces subventions/contributions sont enregistrées comme indiqué dans le paragraphe 4.8, à savoir qu'à la signature du contrat, leur montant est enregistré simultanément en « Créances » à l'actif du bilan, et en « Produits constatés d'avance », au passif du bilan.

En parallèle, MdM-France établit un contrat avec le membre du réseau concerné pour la partie financée par le bailleur qui sera mise en œuvre par celui-ci. Ce contrat est enregistré au passif du bilan dans un compte « Autres dettes » et en « Charges constatées d'avance » à l'actif du bilan.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'action telle que rapportée par le membre du réseau à MdM-France, les écritures sont passées au compte de résultat de la façon suivante : la subvention/contribution du bailleur est enregistrée en produits et le montant utilisé par le membre du réseau est comptabilisé en charges dans le poste « Aides financières ».

Les produits constatés d'avance et les charges constatées d'avance sont décrétementés d'autant.

Les comptes tiers à l'actif et au passif du bilan sont progressivement soldés en fonction des mouvements de trésorerie constatés (encaissement de la créance bailleur, décaissement au profit du membre du réseau concerné).

4.13. Projets de l'entité

L'Assemblée Générale peut décider d'utiliser ses réserves ou l'excédent de l'exercice pour mener à bien un projet précis, appelé « projet de l'entité » et donc constituer à cet effet une « réserve pour projets de l'entité ».

Les projets de l'entité doivent être conformes à l'objet de l'association.

Les dépenses auxquelles ils donnent lieu doivent être clairement identifiées et non assimilables à des charges courantes.

La dotation d'un projet de l'entité, l'imputation des dépenses engagées sur ces mêmes projets, la réaffectation en « Autres réserves » des sommes non utilisées, doivent faire l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale.

Comme indiqué au paragraphe 3, il existe actuellement quatre réserves pour projets de l'entité dans les comptes de Médecins du Monde.

| DOTATION DES RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE | Année de dotation par l'AG | Dotation du fonds de réserve par l'AG |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------------------|
| Adaptation des locaux en région | 2016 | 119 359 |
| | 2020 | 500 000 |
| | 2021 | 500 000 |
| | 2022 | 1 500 000 |
| | total | 2 619 359 |
| Plan de transformation MdM-France | 2017 | 326 717 |
| | 2019 | 345 234 |
| | 2020 | 500 000 |
| | 2021 | 3 700 000 |
| | 2022 | 2 000 000 |
| | total | 6 871 951 |
| Développement de la collecte | 2021 | 2 163 000 |
| | total | 2 163 000 |
| Financement siège Saint denis | 2021 | 22 060 800 |
| | total | 22 060 800 |
| Total | | 33 715 111 |

| UTILISATION DES RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE | Année de dotation par l'AG | Consommation* | Montant au bilan au 01/01/2022 | Utilisation* 2021 validée par AG consommée en 2022 | Dotation AG résultat 2021 affectée en 2022 | Montant au bilan au 31/12/2022 | Utilisation* 2022 à présenter à l'AG 2023 | Montant au bilan à fin 2022 si utilisation approuvée par l'AG |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Plan d'adaptation des locaux en France | avant exercice 2022 | 145 411 | 1 068 267 | 13 842 | 1 500 000 | 2 554 425 | | 2 554 425 |
| | exercice 2022 | 193 947 | | | | - | 26 515 | - 26 515 |
| | total | 339 358 | 1 068 267 | 13 842 | 1 500 000 | 2 554 425 | 26 515 | 2 527 910 |
| Financement du plan de transformation | avant exercice 2022 | - | 4 871 951 | - | 2 000 000 | 6 871 951 | | 6 871 951 |
| | exercice 2022 | | | | | - | 287 130 | - 287 130 |
| | total | - | 4 871 951 | - | 2 000 000 | 6 871 951 | 287 130 | 6 584 821 |
| Développement de la collecte France | avant exercice 2022 | - | 2 163 000 | - | | 2 163 000 | | 2 163 000 |
| | exercice 2022 | | | | | - | - | - |
| | total | - | 2 163 000 | - | - | 2 163 000 | - | 2 163 000 |
| Financement du nouveau siège de Saint-Denis | avant exercice 2022 | 22 059 048 | 22 060 800 | 206 528 | | 21 854 272 | | 21 854 272 |
| | exercice 2022 | | | | | | 1 003 449 | - 1 003 449 |
| | total | 22 059 048 | 22 060 800 | 206 528 | - | 21 854 272 | 1 003 449 | 20 850 823 |
| Total | | 22 398 406 | 30 164 018 | 220 370 | 3 500 000 | 33 443 648 | 1 317 094 | 32 126 554 |

*lorsque la dépense porte sur un investissement, figure dans le poste "consommation" le montant global de l'investissement et dans le poste " utilisation" la partie correspondant à l'amortissement annuel de l'investissement

4.14. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées sur la base d'événements survenus durant l'année ou en cours à la clôture de l'exercice, qui rendent ces risques probables.

Au 31/12/2022, le poste « provisions pour risques » inclut :

- des provisions pour litiges et pour risques (sur des legs, des conventions avec des bailleurs, sur nos missions),
- des provisions pour coûts de fermeture des missions
- la provision pour perte de change latente (différence entre le cours de change utilisé lors de la comptabilisation de la créance ou de la dette et le cours de change au 31/12, lorsque celui-ci impacte défavorablement la créance ou la dette).

Au 31/12/2022, le poste « provisions pour charges » inclut :

- La provision pour indemnités de départ à la retraite, Celle-ci est évaluée sur la globalité de l'effectif salarié en CDI de Médecins du Monde (hors personnel international local).
- La provision pour indemnités de départ à la retraite, Celle-ci est évaluée sur la globalité de l'effectif salarié en CDI de Médecins du Monde (hors personnel international local). Le montant des engagements retraite (avec charges sociales) tient compte des éléments suivants :
 - âge de départ à la retraite : 65 ans
 - taux de turnover lissé sur les 4 dernières années (2019 à 2022)
 - évolution des salaires de 2,8% par an (inflation INSEE 2022)
 - taux d'actualisation annuel : 3,77%
 - table de survie INSEE 2022

4.15. Legs et autres libéralités

Depuis le 01/01/2020, les biens meubles et immeubles provenant d'un legs ou d'une donation et destinés à être cédés par l'association sont enregistrés de la manière suivante :

- **Dès l'acceptation de la libéralité par le Conseil d'Administration :**
 - L'actif net successoral attendu (biens reçus moins charges liées au legs), ou la donation, est enregistré en Produits d'exploitation.
 - Les biens reçus par legs et destinés à être cédés sont enregistrés à l'actif du bilan selon leur nature :
 - en « Créances reçues par legs ou donations » : les espèces, actifs bancaires, actifs financiers cotés ou parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres
 - en « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » : les biens autres que ceux visés ci-dessus et qui sont destinés à être cédés (mobiliers et immobiliers).
 - en immobilisations incorporelles, les donations temporaires d'usufruit
 - Les charges liées à la succession sont reprises au passif du bilan :
 - en « Dettes des legs ou donations » : dettes du défunt au jour de son décès, et dettes grevant le bien transféré à Médecins du Monde
 - en « Provisions sur legs » : obligations à la charge de MdM liées à l'acceptation du legs et ne rentrant pas dans le passif successoral (par ex le coût d'entretien de sa tombe demandé par le défunt)
 - Le produit enregistré lors de l'acceptation de la libéralité par le Conseil d'Administration est compensé immédiatement au compte de résultat par une charge de même montant (report en fonds reportés) dont la contrepartie figure au passif du bilan en « Fonds reportés liés aux legs et donations ».
- **Au fur et à mesure de la réalisation du legs** (encaissements des actifs et décaissements de charges) :
 - Les « Fonds reportés liés aux legs et donations » sont décrémentés du montant des encaissements nets et un produit est enregistré en compte d'« utilisation des fonds reportés ».
 - Les comptes de « Créances reçues par legs et donations », de « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » sont décrémentés au fur et à mesure des encaissements, les comptes de « Dettes des legs et donations » et « Provisions sur legs », le sont au fur et à mesure des décaissements.

Les legs pour lesquels la délibération en CA n'a pas encore eu lieu figurent en Hors bilan.

Au 01/01/22, les valeurs des libéralités ont été reprises telles qu'acceptées par le Conseil d'Administration, au moment de la délibération, les legs n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation.

Au 31 décembre 2022, le montant des legs en cours de réalisation s'élève à 9.651.706€, à savoir :

- 7.714.191€ de valeur d'immobilisations à céder et 4.918.451€ de créances à encaisser (actif du bilan)
- Déduction faite de 2.980.936 € de dettes à rembourser (passif du bilan)

Le montant des legs connus mais non encore acceptés en CA s'élève à 2.204.927€ (engagement hors bilan).

4.16. Contributions volontaires en nature

Au travers des états comptables et financiers, les recettes et les dépenses liées à l'exercice de l'activité de Médecins du Monde sont clairement identifiées.

Toutefois, la comptabilité ne traduit que partiellement notre mode de fonctionnement. En effet, en tant qu'association, nous bénéficions de nombreuses contributions volontaires qui, elles, ne sont pas comprises dans notre résultat financier.

Ces contributions volontaires incluent non seulement l'engagement bénévole de centaines de personnes, sans lesquelles nous ne pourrions mener à bien nos actions, mais aussi la mise à disposition gratuite de biens, de services et de secours en nature, fournis par des entreprises, des associations, des fondations ou des bailleurs.

Nous bénéficions ainsi par exemple de dons de matériels, de biens, de nourriture ou de médicaments et de supports de communication à titre gracieux.

Cette générosité, autre que financière, apparaît en pied du compte de résultat, dans le Compte d'Emploi des Ressources ainsi que dans le nouveau Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD). Ce sont des contributions qui permettent à l'association de faire des économies et/ou d'engager des actions supplémentaires.

Dons et prestations en nature :

La valorisation des biens ou prestations en nature se fait sur la base de documents officiels des donateurs attestant la valeur financière du bien ou de la prestation en nature octroyée à Médecins du Monde. Cette valeur financière reflète le coût de revient du bien ou de la prestation.

Le règlement comptable prévoit de comptabiliser ces dons au coût évité et non au coût déclaré par le donateur. Cependant en 2022 Médecins du Monde n'a toujours été en mesure d'estimer les montants déclarés par le donateur.

La valorisation des dons et prestations en nature pour l'année 2022 s'élève à 0,53M€ contre 0,67M€ en 2021.

Bénévolat :

Un bénévole est une personne physique qui, sans aucune contrepartie de quelque nature que ce soit, agit dans une association.

Depuis 2014, l'activité des bénévoles en France est saisie sur un outil informatique centralisé.

Grâce à ces renseignements, nous connaissons l'identité du bénévole, la nature de son activité et le nombre d'heures effectuées.

La valorisation du bénévolat consiste à calculer combien auraient coûté ces heures si elles avaient été effectuées par des salariés dans le cadre d'un travail rémunéré. La grille de référence utilisée pour cette valorisation monétaire est la grille de salaires de Médecins du Monde. Le coût des charges patronales est inclus dans le calcul.

FRAIS DE BENEVOLAT 2022

Durant l'exercice 2022, les bénévoles recensés ont travaillé 125.025 heures, ce qui aurait représenté un coût d'environ 3,6M€ (contre 3,95M€ en 2021), soit 95,50 ETP. Cela étant, la valorisation s'effectuant sur une base déclarative, elle ne représente pas avec exactitude le travail des bénévoles au cours d'une année complète. Ce mode de recensement ne permet pas d'en garantir le caractère exhaustif et sous-estime potentiellement la réalité.

L'activité bénévole, après avoir subi une baisse notable liée au Covid, est logiquement repartie à la hausse en 2021, mais a accusé une nouvelle baisse de 9% des effectifs déclarés en 2022. Cette baisse qui se traduit dans le nombre d'heures et dans sa valorisation peut s'expliquer par plusieurs facteurs : le passage de 59 programmes à 55 programmes en France, certaines difficultés exprimées par les délégations en France pour mobiliser de nouveaux bénévoles, et la sous-estimation potentielle liée au système auto déclaratif de notre base de données.

Volontariat :

Le volontaire est une personne physique majeure qui remplit les 3 conditions suivantes :

- 1) Il s'engage par contrat de volontariat avec une association de solidarité internationale reconnue par le ministère des Affaires Étrangères ou le ministère de la Coopération.
- 2) Il participe dans ce cadre à une action de solidarité internationale.
- 3) Il accomplit une ou plusieurs missions d'intérêt général dans un pays ne figurant pas sur une liste fixée par arrêté (arrêté du 02 mai 1995).

Le contrat de volontariat garantit au volontaire : formation, indemnités de subsistance et avantages en nature, prises en charge des frais de voyage et rapatriement, assistance en responsabilité civile, couverture sociale et soutien technique. La protection sociale est assurée dans le cadre des dispositions relatives à l'assurance volontaire des Français expatriés (CFE - caisse des

Français de l'étranger).

La contribution des volontaires est valorisée selon la méthode suivante :

Médecins du Monde connaît précisément le nombre de volontaires effectuant une ou des missions pendant un exercice. Ce nombre de missions, à durée variable, correspond à un nombre de jours. Ce nombre de jours est exprimé en équivalent temps plein sur une base mois/homme. Chaque profil professionnel de volontaire est assimilé à une fonction exercée à Médecins du Monde afin de permettre le calcul d'un salaire théorique chargé, selon le barème des salaires interne à Médecins du Monde.

De ce montant, sont défalqués les indemnités et avantages en nature réellement versés aux volontaires.

Au 31 décembre 2022, la contribution des volontaires s'élève à 0,04M€.

4.17. Autres informations

Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 s'élève à 75.192€ TTC.

Frais des administrateurs

Au cours de l'exercice 2022, le montant des frais de déplacement et de missions des administrateurs de l'association s'est élevé à 53.450€ (soit une augmentation de 19.350€) par rapport à 2021, montant qui demeure moins élevé que pendant les années précédant la pandémie Covid, dû à la réduction des voyages effectués sur le terrain et aux nouvelles méthodes de travail (plus de réunions en distanciel, etc.).

Indemnité du Président de l'Association

Conformément aux dispositions statutaires et à l'article 261-7-1-d et de l'article 242 C de l'annexe II du code général des impôts, Médecins du Monde indemnise la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Le montant maximum de cette indemnité est fixé à 1,3 fois le plafond de la sécurité sociale ou de toute autre référence qui pourrait lui être substituée. Cette indemnisation s'entend comme brute. L'indemnisation ne saurait excéder 3 mandats d'une année, consécutifs ou non.

Les indemnités versées au titre de 2022 s'élèvent à :

Carine ROLLAND : 25.925,99 euros (période du 1^{er} janvier au 25 juin 2022)

Florence RIGAL : 27.548,65 euros (période du 26 juin au 31 décembre 2022)

Soit un total de 53.474,64 euros au titre de l'année 2022.

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés (article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006)

Les trois plus hauts salaires, comme indiqué dans le bilan social, s'élèvent 7.805€, 6005€ et 5550€ par mois.

Ce montant n'inclut pas l'indemnité perçue par le.la président.e dans la mesure où ce chiffre est déjà indiqué ci-dessus.

Pour rappel, le.la président.e est le seul cadre associatif dirigeant à percevoir une indemnité.

Evénements postérieurs à la clôture

N/A

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

5.1. Tableau de mouvement des immobilisations

| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en euros) | Au 01/01/2022 | Acquisitions | Cessions | Affect. Immos en cours & reclassements poste à poste | Au 31/12/2022 |
|---------------------------------------------|------------------|----------------|----------|---------------------------------------------------------------|------------------|
| Logiciels sous-traités | 935 247 | 11 874 | 0 | | 947 121 |
| Concessions (logiciel) | 525 827 | 102 747 | | 119 013 | 747 587 |
| Sous-total | 1 461 073 | 114 621 | - | 119 013 | 1 694 707 |
| Avances sur Immo. Incorporelles | 147 557 | 191 261 | | - 147 557 | 191 261 |
| TOTAL INCORPORELLES | 1 608 630 | 305 882 | - | 28 544 | 1 885 968 |

| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | Au 01/01/2022 | Acquisitions | Cessions | Affect. Immos en cours & reclassements poste à poste | Au 31/12/2022 |
|-------------------------------------------|-------------------|------------------|---------------|---------------------------------------------------------------|-------------------|
| <u>TERRAIN</u> | | | | | |
| Terrain | 0 | 0 | | - | - |
| Terrain Marcadet | 0 | 0 | | - | - |
| Terrain Saint Denis | 8 000 000 | | | | 8 000 000 |
| Sous-total | 8 000 000 | 0 | - | - | 8 000 000 |
| <u>CONSTRUCTIONS</u> | | | | | |
| Construction | 0 | 0 | - | - | - |
| Construction Saint Denis | 18 521 010 | | | | 18 521 010 |
| Inst. Agenc. Aménag. Const. | 250 062 | 81 686 | | - | 331 748 |
| Inst. Agenc. Aménag. Const. Saint Denis | 974 790 | | | | 974 790 |
| Inst. Agenc. Aménag. Const. Miss. Etrang. | 13 469 | | - | | 13 469 |
| Sous-total | 19 759 331 | 81 686 | - | - | 19 841 017 |
| <u>AUTRES IMMO. CORPORELLES</u> | | | | | |
| Agencement Installation Saint denis | 2 445 514 | 77 951 | | | 2 523 465 |
| Agencement Installation | 1 061 630 | 187 252 | | 21 301 | 1 270 182 |
| Matériel transport | 1 231 654 | 193 141 | 16 617 | 7 243 | 1 415 421 |
| Matériel informatique | 1 306 894 | 340 348 | 712 | - | 1 646 530 |
| Matériel bureau | 425 313 | 41 035 | | | 466 348 |
| Mobilier bureau | 36 148 | 12 965 | | - | 49 113 |
| Matériel médical | 90 160 | 8 488 | | - | 98 648 |
| Matériel communication | 245 085 | | | - | 245 085 |
| Matériel audiovisuel | 48 266 | | | - | 48 266 |
| Sous-total | 6 890 664 | 861 179 | 17 329 | 28 544 | 7 763 058 |
| Immo. corporelles en cours | | | | | - |
| TOTAL CORPORELLES | 34 649 995 | 942 865 | 17 329 | 28 544 | 35 604 075 |
| TOTAL | 36 258 625 | 1 248 747 | 17 329 | - | 37 490 043 |

5.2. Tableau des amortissements

| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | Au 01/01/2022 | Dotations | Reprises | Au 31/12/2022 |
|------------------------------------------|----------------------|------------------|-----------------|--------------------------|
| Logiciels sous-traités | 858 447 | 49 299 | 0 | 907 746 |
| Concessions (logiciel) | 418 367 | 90 183 | | 508 550 |
| Total Incorporelles | 1 276 814 | 139 482 | 0 | 1 416 296 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | Au 01/01/2022 | Dotations | Reprises | Au 31/12/2022 |
| <u>Construction</u> | | | | |
| Construction | 0 | | | 0 |
| Construction Saint Denis | 131 777 | 649 860 | | 781 637 |
| Inst. Agenc. Aménag. Const. Saint Denis | 19 767 | 97 479 | | 117 246 |
| Inst. Agenc. Aménag. Const. Miss. Etrang | 9 523 | 32 448 | | 41 971 |
| Sous-total | 161 067 | 779 787 | 0 | 940 854 |
| <u>Autres Immo. Corporelles</u> | | | | |
| Agencement installation | 912 682 | 311 345 | | 1 224 027 |
| Matériels transport | 910 266 | 160 805 | 6 324 | 1 064 747 |
| Matériel informatique | 1 102 425 | 158 906 | 445 | 1 260 886 |
| Matériel bureau | 150 275 | 37 640 | | 187 915 |
| Mobilier bureau | 14 875 | 3 984 | | 18 860 |
| Matériel médical | 66 176 | 11 604 | | 77 779 |
| Matériel communication | 242 217 | 1 471 | | 243 688 |
| Matériel audiovisuel | 47 870 | 396 | | 48 266 |
| Sous-total | 3 446 787 | 686 151 | 6 768 | 4 126 169 |
| Total Corporelles | 3 607 855 | 1 465 938 | 6 768 | 5 067 023 |
| Total | 4 884 668 | 1 605 420 | 6 768 | 6 483 319 |

5.3. Tableau des valeurs nettes comptables

| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | MONTANTS BRUTS AU 31/12/22 | TOTAL AMORTISSEMENTS AU 31/12/22 | VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31/12/22 |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------|
| Logiciels sous traités | 947 121 | 907 746 | 39 375 |
| Concessions | 747 587 | 508 550 | 239 036 |
| Avances Immo. Incorporelles | 191 261 | | 191 261 |
| Total Incorporelles | 1 885 968 | 1 416 296 | 469 672 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | MONTANTS BRUTS AU 31/12/22 | TOTAL AMORTISSEMENTS AU 31/12/22 | VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31/12/22 |
| <u>TERRAIN</u> | | | |
| Terrain | 0 | | 0 |
| Terrain Marcadet | 0 | | 0 |
| Terrain Saint Denis | 8 000 000 | | 8 000 000 |
| Sous-total | 8 000 000 | | 8 000 000 |
| <u>CONSTRUCTION</u> | | | |
| - Construction | | | |
| - Construction Saint Denis | 18 521 010 | 0 | 18 521 010 |
| - Inst. Agenc. Aménag. | 1 320 007 | 940 854 | 379 153 |
| Sous-total | 19 841 017 | 940 854 | 18 900 163 |
| <u>AUTRES IMMO CORPORELLES</u> | | | |
| Agencement Installation | 3 793 647 | 1 224 027 | 2 569 620 |
| Matériel transport | 1 415 421 | 1 064 747 | 350 674 |
| Matériel informatique | 1 646 530 | 1 260 886 | 385 644 |
| Matériel bureau | 466 348 | 187 915 | 278 434 |
| Mobilier bureau | 49 113 | 18 860 | 30 253 |
| Matériel médical | 98 648 | 77 779 | 20 869 |
| Matériel communication | 245 085 | 243 688 | 1 397 |
| Matériel audiovisuel | 48 266 | 48 266 | 0 |
| Sous-total | 7 763 058 | 4 126 169 | 3 636 889 |
| Immos corpo. En cours | 0 | 0 | 0 |
| Immos reçues par legs ou donations et destinés à être cédés | 7 739 191 | | 7 739 191 |
| Total Corporelles | 43 343 266 | 5 067 023 | 38 276 243 |
| Total | 45 229 234 | 6 483 319 | 38 745 915 |

6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

| IMMOBILISATIONS FINANCIERES (en euros) | Au 31/12/2022 |
|-------------------------------------------|------------------|
| Autres titres immobilisés | 25 302 |
| Prêts participation construction | 1 032 949 |
| Dépôts et cautionnements | 685 836 |
| Total | 1 744 086 |

7. STOCKS

| STOCKS (en euros) | Au 31/12/2022 |
|---------------------------------|------------------|
| Montant des stocks à la clôture | 265 233 |
| Dépréciation stock | |
| Montant net | 265 233 |

8. ÉTAT DES CRÉANCES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

| CREANCES (en euros) | Montant brut | A 1 an au plus | A plus d'un an |
|--------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| De l'actif immobilisé : | | | |
| Prêts (participation à l'effort de construction) | 1 032 949 | 24 620 | 1 008 329 |
| Autres immobilisations financières | 685 836 | | 685 836 |
| Total 1 | 1 718 785 | 24 620 | 1 694 165 |
| De l'actif circulant : | | | |
| Fournisseurs débiteurs | 42 425 | 42 425 | 0 |
| Clients, usagers et comptes rattachés | 64 445 483 | 34 847 260 | 29 598 224 |
| Personnel et comptes rattachés | 31 213 | 31 213 | 0 |
| Organismes sociaux | 135 357 | 135 357 | 0 |
| Etat | | 0 | 0 |
| Débiteurs divers | 873 033 | 873 033 | 0 |
| Produits à recevoir | 29 385 | 29 385 | 0 |
| Créances reçues par legs ou donations | 4 918 451 | 4 918 451 | |
| Total 2 | 70 475 347 | 40 877 123 | 29 598 224 |
| Charges constatées d'avance | 8 137 582 | 8 137 582 | |
| Total 3 | 8 137 582 | 8 137 582 | 0 |
| TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3) | 80 331 713 | 49 039 325 | 31 292 389 |
| Montant des : | - Prêts accordés en cours d'exercice | 95 058 | |
| | - Remb. obtenus en cours d'exercice | 33 975 | |

9. PRODUITS À RECEVOIR

| PRODUITS A RECEVOIR (en euros) | Au 31/12/2022 |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------|
| - Ristournes, rabais, remises à obtenir et avoirs à recevoir | 477 |
| - Organismes sociaux - Produits à recevoir | 99 176 |
| - Etat - Produits à recevoir | |
| - Produits à recevoir | 29 385 |
| * subventions à recevoir | |
| * autres produits à recevoir | 27 351 |
| * réseau international | 2 033 |
| Total | 129 038 |

10. DISPONIBILITÉS

10.1. Placements

| PLACEMENTS FINANCIERS (en euros) | Valeur d'acquisition | Cours au 31/12/2022 | Plus value latente | Moins value latente |
|---------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| SICAV ou FCP | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Actions | 0 | | 0 | 0 |
| Comptes sur livret | 25 059 026 | | | |
| Intérêts courus sur comptes sur livret | | | | |
| TOTAL | 25 059 026 | | | |

10.2. Banques et caisses

| VALEURS BRUTES (en euros) | Au 31/12/2022 |
|-----------------------------------------------|-------------------|
| Valeurs à l'encaissement | 5 031 610 |
| Soldes Banques (y compris comptes sur livret) | 56 699 267 |
| Soldes Caisses | 746 713 |
| Total | 62 477 590 |

Les valeurs à l'encaissement représentent essentiellement les dons envoyés par les donateurs jusqu'au 31/12 au soir et encaissés par nos soins dans les premiers jours du mois de janvier.

11. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

| CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (en euros) | Au 31/12/2022 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Fournisseurs et frais sur missions facturés d'avance | 2 445 261 |
| Part des financements obtenus par MdM-France pour le compte du réseau relative aux exercices postérieurs à 2022 | 5 692 321 |
| Total | 8 137 582 |

12. VARIATION DES FONDS PROPRES

| VARIATION DES FONDS PROPRES (en euros) | À l'ouverture de l'exercice | Affectation du résultat | | Augmentation | | Diminution ou Consommation | | A la clôture de l'exercice |
|-------------------------------------------|-----------------------------|-------------------------|---------------------------------|------------------|---------------------------------|----------------------------|---------------------------------|----------------------------|
| | Montant | Montant | dont Générosité du Public | Montant | dont Générosité du Public | Montant | dont Générosité du public | Montant |
| Fonds propres sans droit de reprise | 15 245 | | | | | | | 15 245 |
| Fonds propres avec droit de reprise | | | | | | | | 0 |
| Ecarts de réévaluation | | | | | | | | 0 |
| Autres réserves | 29 959 279 | 5 076 701 | 5 285 534 | | | | | 35 035 980 |
| Réserves pour projets associatifs | 30 164 018 | 3 279 630 | 3 279 630 | | | | | 33 443 648 |
| Réserve générale d'intervention | | | 0 | | | | | 0 |
| Report à nouveau | 3 601 504 | -3 601 504 | -3 601 504 | | | | | 0 |
| Excédent ou déficit de l'exercice | 4 754 827 | -4 754 827 | -4 963 660 | 6 531 268 | 6 644 331 | | | 6 531 268 |
| Situation nette | 68 494 873 | 0 | 0 | 6 531 268 | 6 644 331 | 0 | 0 | 75 026 141 |
| Fonds propres consommables | | | | | | | | 0 |
| Subventions d'investissement | | | | | | | | 0 |
| Provisions règlementées | | | | | | | | 0 |
| TOTAL | 68 494 873 | 0 | 0 | 6 531 268 | 6 644 331 | 0 | 0 | 75 026 141 |

13. TABLEAU DES PROVISIONS

| PROVISIONS (en euros) | Au 01/01/22 | Dotation de l'exercice | Reprise de provision | | Au 31/12/22 |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------------|----------------------|-------------------------|------------------|
| | | | Reprise utilisée | Reprise non utilisée | |
| <u>Provisions pour risques</u> | | | | | |
| Provisions pour litiges | 677 364 | 16 750 | | 623 189 | 70 925 |
| Autres provisions pour risques | 1 178 511 | 620 659 | 154 299 | 64 701 | 1 580 170 |
| Provisions pour perte de change | 482 457 | 408 014 | | 482 457 | 408 014 |
| Sous-total 1 | 2 338 332 | 1 045 423 | 154 299 | 1 170 347 | 2 059 109 |
| <u>Provisions pour charges</u> | | | | | |
| Provisions pour risques liés aux indemnités de départs à la retraite | 699 719 | 1 094 657 | 13 458 | 686 261 | 1 094 657 |
| Sous-total 2 | 699 719 | 1 094 657 | 13 458 | 686 261 | 1 094 657 |
| <u>Provisions pour dépréciation</u> | | | | | |
| Sur immobilisations financières | | | | | 0 |
| Autres provisions pour dépréciation | 5 742 | 9 073 | | 5 743 | 9 073 |
| Sous-total 3 | 5 742 | 9 073 | 0 | 5 743 | 9 073 |
| <u>Provisions pour legs</u> | | | | | |
| sur legs | 0 | | | | 0 |
| Sous-total 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total (1+2+3+4) | 3 043 793 | 2 149 154 | 167 757 | 1 862 351 | 3 162 839 |

14. FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS

| VARIATION DES FONDS DEDIES (en euros) | À l'ouverture de l'exercice | Reports 2022 | Utilisations 2022 | | Transferts | A la clôture de l'exercice | |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------|------------------|-------------------|----------------------------|------------|----------------------------|-----------------------|
| | | | Montant global | Dont rembours ements | | Montant global | *dont fonds dédiés |
| Subventions d'exploitation | 37 838 | 20 657 | 35 613 | 0 | 0 | 22 882 | |
| AGEFIPH | 3 038 | | 813 | | | 2 225 | |
| ARS-Guyane | 34 800 | | 34 800 | | | | |
| ARS-Midi Pyrénées Santé mentale | | 20 657 | | | | 20 657 | |
| Contributions financières d'autres organismes | 69 128 | 177 009 | 3 428 | 0 | 0 | 242 709 | |
| LOREAL - Opération Sourire | 65 700 | | | | | 65 700 | 65 700 |
| Alliance Urgence - Liban | 3 428 | | 3 428 | | | 0 | |
| Alliance urgence - Ukraine | | 165 955 | | | | 165 955 | |
| Alliance urgence - Haïti | | 11 054 | | | | 11 054 | |
| Ressources liées à la générosité du public | 0 | 1 049 210 | 0 | 0 | 0 | 1 049 210 | |
| Collecte dons affectés Ukraine | | 1 048 510 | | | | 1 048 510 | |
| Collecte dons affectés Haïti | | 700 | | | | 700 | |
| TOTAL | 106 966 | 1 246 876 | 39 040 | 0 | 0 | 1 314 802 | |

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Les fonds dédiés L'Oréal de la période covid n'ont pas pu être repris en 2022 car un nouveau financement L'Oréal a été obtenu. Ils seront utilisés en 2023 a priori.

TABLEAU DES FONDS REPORTES

| | Solde à l'ouverture de l'exercice 2022 | Variations de l'exercice 2022 | | | Solde à la clôture de l'exercice 31/12/2022 |
|--------------|----------------------------------------|-------------------------------|------------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| | Montant global | Augmentation | Diminution | Corrections suite à l'application du nouveau plan comptable | Montant global |
| | 10 492 033 | 3 465 584 | 2 625 257 | | 9 651 706 |
| TOTAL | 10 492 033 | 3 465 584 | 2 625 257 | 0 | 9 651 706 |

15. ÉTAT DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

| ETAT DES DETTES | Montant brut au 31/12/22 | A 1 an au plus | Plus d'1 an moins 5 ans |
|---------------------------------------|--------------------------|-------------------|-------------------------|
| Emprunts et dettes assimilées | 49 878 | 49 878 | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 5 378 420 | 5 378 420 | |
| Dettes des legs ou donations (*) | 2 980 936 | | 2 980 936 |
| Dettes fiscales et sociales | 6 014 317 | 6 014 317 | |
| Dettes sur immo. et comptes rattachés | 147 178 | 147 178 | |
| Autres dettes | 9 034 316 | 9 034 316 | |
| Total Dettes | 23 605 045 | 20 624 109 | 2 980 936 |
| Produits constatés d'avance | 69 007 215 | 41 137 704 | 27 869 511 |
| Total général | 92 612 260 | 61 761 813 | 30 850 447 |

* Le détail des Dettes des legs à moins d'un an ou plus d'un an n'est pas évaluable

16. DETAIL CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

17.

| CATEGORIES BAILLEURS | CONCOURS PUBLICS | SUBVENTIONS D'EXPLOITATION | SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT |
|-------------------------------------------------------------|------------------|----------------------------|------------------------------|
| Agence française de développement (AFD) | | 6 401 535 | |
| Agences régionales de santé (ARS) | | 3 010 049 | |
| Ambassades de France | | 23 226 | |
| Autres organismes publics internationaux | | 28 947 | |
| Centre de Crise et de Soutien (CDCS) | | 2 140 732 | |
| Collectivités territoriales France | | 897 211 | |
| Divers Etat français | | 1 508 152 | |
| Fonds mondial contre la tuberculose le paludisme et le sida | | 2 110 933 | |
| Ministère des Affaires étrangères - Allemagne (BMZ et GFFO) | | 13 055 423 | |
| Ministère des Affaires étrangères - Canada | | 5 254 941 | |
| Ministère des Affaires étrangères - Etats Unis | | 2 186 721 | |
| Ministère des Affaires étrangères - Belgique (Wallonie) | | 58 622 | |
| Nations Unies | | 1 982 847 | |
| Organismes sociaux Français (CPAM,CGSS,CCAS) | | 164 158 | |
| Union européenne (dont ECHO) | | 14 532 302 | |
| TOTAL | | 53 355 799 | |

18. SUIVI DES LIBERALITES REALISES SUR L'EXERCICE

| LIBERALITES 2022 (en euros) | Au 31/12/22 |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| PRODUITS | 11 385 270 |
| Montant perçu au titre d'assurances vie | 2 462 481 |
| Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9 | 3 534 294 |
| Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés | 1 906 470 |
| Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés | 16 440 |
| Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations | 3 465 584 |
| CHARGES | 4 371 855 |
| Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés | 1 746 599 |
| Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés | - |
| Report en fonds reportés liés aux legs ou donations | 2 625 257 |
| SOLDE DES LIBERALITES | 7 013 414 |

19. CHARGES À PAYER

| CHARGES A PAYER (en euros) | Au 31/12/22 |
|-----------------------------------------------------------------|------------------------|
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : | |
| * Intérêts courus non échus | - |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 2 374 018 |
| * Factures non parvenues | 2 374 018 |
| Dettes fiscales et sociales | 4 141 213 |
| * Dettes provisionnées pour congés à payer | 1 736 674 |
| * Autres charges de personnel à payer | 1 067 524 |
| * Organismes sociaux - charges à payer | 950 387 |
| * Etat charges à payer | 386 629 |
| Autres dettes | 1 039 074 |
| * Divers - charges à payer | 1 039 074 |
| TOTAL | 7 554 305 |

20. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

| PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (en euros) | Au 31/12/22 |
|---------------------------------------------------|------------------------|
| Subventions étranger | 67 400 977 |
| Afrique | 28 660 310 |
| Amérique Latine et Caraïbes | 1 803 877 |
| Asie | 3 823 388 |
| Eufrac | 1 199 981 |
| Moyen-Orient et Afrique du Nord | 8 986 424 |
| Multi-pays | 22 926 997 |
| Subventions liées à financement du réseau | 796 309 |
| Subventions France | 809 929 |
| TOTAL | 69 007 215 |

21. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

21.1. Engagements reçus

| ENGAGEMENTS RECUS SUR LEGS ET DONATIONS | Legs et donations au 31/12/2022 |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Nombre de libéralités notifiées mais non acceptées par le CA à la date du 31/12 /2022 | 43 |
| Estimation du montant à recevoir au 31/12 | 2 204 427 |

L'Association Médecins du Monde a été informée en 2022 qu'elle serait bénéficiaire d'une succession venant de Suisse d'un montant exceptionnel, et son CA en a accepté le principe, dans sa réunion du 21/05/2022. Pour autant, il apparaît au cours de l'instruction de ce dossier que les situations d'actifs et passifs de cette succession sont à ce jour soit incomplètes soit fluctuantes.

Ainsi, l'Association estime qu'elle n'est pas en mesure, pour cette clôture 2022, de procéder à la comptabilisation de toutes les composantes de ce legs.

21.2. Engagements donnés

| Engagement de Crédit-Bail (en euro) | Redevances payées | | Redevances restant à payer | | | Prix d'achat résiduel |
|----------------------------------------|-------------------|----------|----------------------------|-----------------|---------------|-----------------------|
| | de l'exercice | cumulées | Jusqu'à 1 an | de 1 an à 5 ans | Total à payer | |
| Total | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Engagement de Crédit-Bail (en euro) | Coût d'entrée | Dotations aux amortissements | | Valeur nette |
|----------------------------------------|---------------|------------------------------|----------|--------------|
| | | de l'exercice | cumulées | |
| Total | 0 | 0 | 0 | 0 |

22. INFORMATIONS LIÉES AU PERSONNEL

22.1. Effectifs au 31 décembre 2022 :

1.550 Acteur.rice.s pour le secteur international :

- 1.381 salariés nationaux sur les terrains d'intervention
- 2 volontaires de la solidarité internationale
- 110 salarié.e.s sur les missions internationales (dont 1 poste contractuel du réseau MdM)
- 57 salarié.e.s de la Direction des Opérations Internationales (DOI) au siège (incluant 6 voltigeur.euse.s)

1.450 Acteurs pour le secteur France :

- 1.309 bénévoles actif.ve.s (dont les 153 cadres associatifs bénévoles ci-dessous)
- 130 salarié.e.s sur le terrain et en délégations régionales
- 11 salarié.e.s de la Direction des Opérations France (DOF) au siège

370 Acteurs en support aux opérations :

- 153 cadres bénévoles associatifs (administrateur.rice.s, membres de collèges régionaux, responsables de groupes, responsables de missions)
- 217 salarié.e.s au siège (dont deux postes délocalisés)

Soit 3.270 acteurs au total.

22.2. Salaires de droit français :

Moyenne des trois salaires les plus hauts (brut annuel) : 77 436 euros sur 12 mois et 83 889 sur 13 mois

Moyenne des trois salaires les plus bas (brut annuel) : 24 420 euros sur 12 mois et 26 455€ sur 13 mois

Salaires moyens annuels bruts : 37 561,84 sur 12 mois et 40 692€ sur 13 mois

Le ratio des 3 plus hauts salaires / 3 plus bas salaires : 3,17

La moyenne des trois plus bas salaires est supérieure au SMIC de 21,21% (hors 13^{ème} mois)

Ces éléments n'incluent pas les primes d'ancienneté.

23. DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION

| CHARGES D'EXPLOITATION | 2022 | 2021 | 2022/2021 |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|-------------|
| Variation de stock | 55 535 | 25 175 | 121% |
| Matériel sanitation | 1 016 562 | 1 364 585 | -26% |
| Matériel d'habitation | | 7 112 | -100% |
| Matériel logistique | 220 087 | 321 680 | -32% |
| Matériel roulant | 96 828 | 248 090 | -61% |
| Matériel divers | 46 782 | 75 390 | -38% |
| Fournitures non stockables | 1 262 484 | 950 241 | 33% |
| Médicaments et matériel médical | 4 417 653 | 4 741 415 | -7% |
| Fournitures entretien / administratives | 1 002 910 | 935 553 | 7% |
| Matériel expatriés | 201 505 | 204 647 | -2% |
| Petit matériel | 453 503 | 430 856 | 5% |
| Fournitures mailing | -46 452 | 21 521 | -316% |
| Aide alimentaire / nourriture / hébergement | 1 231 569 | 1 139 811 | 8% |
| Marchandises manifestations | 4 744 | 40 138 | -88% |
| Achats | 9 963 709 | 10 506 215 | -5% |
| Sous-traitance | 10 268 904 | 11 950 472 | -14% |
| Redevances crédit bail | | | |
| Locations et charges locatives | 4 618 110 | 5 000 908 | -8% |
| Entretien et réparations | 1 427 886 | 1 330 884 | 7% |
| Primes d'assurances | 375 304 | 340 287 | 10% |
| Etudes et recherche | 53 995 | 80 164 | -33% |
| Divers | 180 620 | 188 039 | -4% |
| Services extérieurs | 16 924 819 | 18 890 755 | -10% |
| Intérimaires (France) | 140 565 | 159 355 | -12% |
| Frais liés à des personnels extérieurs à l'association (Internationa | 1 749 440 | 1 477 159 | 18% |
| Rémunération d'Inter. et Honoraires | 3 225 807 | 2 909 205 | 11% |
| Publicité et publications | 2 044 679 | 2 058 335 | -1% |
| Transport | 1 012 755 | 1 009 027 | 0% |
| Déplacements missions et Réceptions | 4 559 249 | 3 137 870 | 45% |
| Frais postaux et Télécommunications | 2 028 832 | 2 050 667 | -1% |
| Frais bancaires | 279 011 | 290 695 | -4% |
| Divers | 188 586 | 151 634 | 24% |
| Autres services extérieurs | 15 228 924 | 13 243 947 | 15% |
| Impôts Taxes et versements assimilés | 3 642 148 | 3 424 736 | 6% |
| Salaires et traitements | 37 959 352 | 33 556 696 | 13% |
| Charges sociales | 9 557 666 | 8 917 435 | 7% |
| Charges de personnel | 47 517 017 | 42 474 131 | 12% |
| Charges diverses de gestion | 1 365 729 | 568 437 | 140% |
| Subventions versées par l'association | 10 775 515 | 15 045 808 | -28% |
| Autres charges de gestion | 12 141 244 | 15 614 245 | -22% |
| Dotations aux amortissements et provisions | 3 346 559 | 1 769 565 | 89% |
| Report en fonds dédiés | 1 246 876 | 37 838 | |
| TOTAL | 110 011 297 | 105 961 433 | 4% |

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION 2022

| A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION | 2022 | | 2021 | |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------|-----------------------|---------------------------|
| | TOTAL | Dont générosité du public | TOTAL | Dont générosité du public |
| PRODUITS PAR ORIGINE | | | | |
| 1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC | 57 761 650,69 | 57 761 650,69 | 54 478 285,93 | 54 478 285,93 |
| 1.1 Cotisations sans contrepartie | 23 596,00 | 23 596,00 | 24 305,06 | 24 305,06 |
| 1.2 Dons, legs et mécénat | 57 561 839,86 | 57 561 839,86 | 54 347 202,59 | 54 347 202,59 |
| Dons manuels | 50 274 716,81 | 50 274 716,81 | 45 964 488,65 | 45 964 488,65 |
| Legs, donations et assurances vie | 7 013 414,05 | 7 013 414,05 | 8 382 703,94 | 8 382 703,94 |
| Mécénat | 273 709,00 | 273 709,00 | 106 778,28 | 106 778,28 |
| 1.3 Autres produits liés à la générosité du public | 176 214,83 | 176 214,83 | - | - |
| 2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC | 4 592 710,04 | - | 2 563 144,06 | - |
| 2.1 Cotisations avec contrepartie | 111 074,26 | - | 23 764,13 | - |
| 2.2 Parrainage des entreprises | 3 028 355,31 | - | 1 779 058,68 | - |
| 2.3 Contributions financière sans contrepartie | 1 453 280,47 | - | 780 321,25 | - |
| 2.4 Autres produits non liés à la générosité du public | 53 355 799,15 | - | 52 850 391,86 | - |
| 3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS | 2 030 107,82 | - | 1 368 163,74 | - |
| 4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS | 39 040,18 | - | 541 067,00 | 495 815,00 |
| 5- UTILISATION DES FONDS DEBIES ANTERIEURS | 117 779 307,88 | 57 761 650,69 | 111 821 052,59 | 54 974 100,93 |
| CHARGES PAR DESTINATION | | | | |
| 1 - MISSIONS SOCIALES | 86 869 175,27 | 33 690 700 | 84 353 690,50 | 32 838 188,80 |
| 1.1 Réalisée en France | 17 443 625,61 | 12 361 315 | 17 008 262,93 | 11 198 118,65 |
| Actions réalisées par l'organisme | 17 339 560,26 | - | 16 912 267,65 | - |
| Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France | 104 065,35 | - | 96 005,28 | - |
| 1.2 Réalisées à l'étranger | 69 425 549,66 | 21 329 385 | 67 345 427,57 | 21 639 070,15 |
| Actions réalisées par l'organisme | 64 631 696,28 | - | 59 136 693,68 | - |
| Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger | 4 793 853,38 | - | 8 208 733,89 | - |
| 2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS | 15 229 932,52 | 13 995 976 | 16 724 281,73 | 15 564 845,34 |
| 2.1 Frais d'appel à la générosité du public | 14 305 516,89 | 13 995 976 | 15 797 041,90 | 15 564 845,34 |
| 2.2 Frais de recherche d'autres ressources | 924 415,63 | - | 927 239,83 | - |
| 3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT | 5 758 885,64 | 2 381 435 | 4 373 418,40 | 1 607 407,02 |
| 4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATI | 2 140 080,19 | - | 1 571 964,27 | - |
| 5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES | 3 090,00 | - | 5 032,00 | - |
| 6 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE | 1 246 875,95 | 1 049 210 | 37 838,37 | - |
| TOTAL | 111 248 039,57 | 51 117 320,34 | 107 066 225,27 | 50 010 441,15 |
| EXCEDENT OU DEFICIT | 6 531 268,31 | 6 644 330,35 | 4 754 827,32 | 4 963 693,78 |

| B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | 2022 | | 2021 | |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------|---------------------|---------------------------|
| | TOTAL | Dont générosité du public | TOTAL | Dont générosité du public |
| PRODUITS PAR ORIGINE | | | | |
| 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC | 3 890 115,31 | 3 890 115,31 | 4 186 603,66 | 4 186 603,66 |
| Bénévolet | 3 648 347,95 | 3 648 347,95 | 4 024 566,62 | 4 024 566,62 |
| Prestation en nature | 84 131,21 | 84 131,21 | 63 177,36 | 63 177,36 |
| Dons en nature | 157 636,15 | 157 636,15 | 98 859,68 | 98 859,68 |
| 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC | 284 909,75 | - | 510 775,11 | - |
| Prestations en nature | - | - | 510 775,11 | - |
| Dons en nature | 284 909,75 | - | - | - |
| TOTAL | 4 175 025,06 | 3 890 115,31 | 4 697 378,77 | 4 186 603,66 |
| CHARGES PAR DESTINATION | | | | |
| 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES | 4 059 480,20 | 3 634 622,87 | 4 505 960,46 | 3 971 679,50 |
| Réalisées en France | - | - | 534 280,96 | - |
| Réalisées à l'étranger | 424 857,34 | - | - | - |
| 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS | 41 163,67 | - | 7 938,61 | - |
| 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT | 74 381,19 | - | 183 479,70 | - |
| TOTAL | 4 175 025,06 | 3 890 115,31 | 4 697 378,77 | 4 186 603,66 |

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC 2022

| EMPLOIS PAR DESTINATION | | 2022 | 2021 | RESSOURCES PAR ORIGINE | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| EMPLOIS DE L'EXERCICE | | | | RESSOURCES DE L'EXERCICE | |
| 1 - MISSIONS SOCIALES | | 33 690 700 | 32 838 189 | 1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC | |
| 1.1 Réalisées en France | Actions réalisées par l'organisme Versements à d'autres organismes agissant en France | 12 361 315 | 11 199 119 | 1.1 Cotisations sans contrepartie | 24 305 |
| | | | | 1.2 Dons, legs et mécénats | 54 347 203 |
| | | | | Dons manuels | 45 964 499 |
| | | | | Legs, donations et assurances vie | 8 382 704 |
| | | | | Mécénats | 273 709 |
| 1.2 Réalisées à l'étranger | Actions réalisées par l'organisme Versements à un organisme central ou d'autres organismes | 21 329 385 | 21 639 070 | 1.3 Autres ressources liées à la générosité du public | 106 778 |
| 2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS | | 13 995 976 | 15 564 845 | | |
| 2.1 | Frais d'appel à la générosité du public | 13 995 976 | 15 564 845 | | |
| 2.2 | Frais de recherche des ressources | | | | |
| 3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT | | 2 381 435 | 1 607 407 | | |
| TOTAL DES EMPLOIS | | 50 068 110 | 50 010 441 | TOTAL DES RESSOURCES | 57 761 651 |
| 4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS | | | | 2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS | |
| 5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE | | | | 3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS | |
| EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE | | 1 049 210 | - | DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE | |
| TOTAL | | 6 644 331 | 4 963 660 | TOTAL | 54 974 101 |
| | | 57 761 651 | 54 974 101 | RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES) | 28 837 655 |
| | | | | (+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public | 4 963 660 |
| | | | | (-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice | 390 397 |
| | | | | RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES) | 20 787 581 |
| | | | | | 27 822 309 |

Focus sur les fonds dédiés liés à la générosité du public

| FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC | 2022 | 2021 |
|----------------------------------------------------------------------|------------------|----------|
| FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE | | 495 815 |
| (-) Utilisation | | 495 815 |
| (+) Report | 1 049 210 | |
| FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE | 1 049 210 | - |

24. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES et COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

Le compte annuel d'emploi des ressources (CER) et le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) ont été élaborés conformément aux dispositions du règlement comptable n°2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) ainsi que selon les critères d'affectation et de répartition approuvés par le Conseil d'Administration de MdM-France en 2019 et utilisés dès l'arrêté des comptes 2018.

CROD

Le compte explique comment ont été utilisées les ressources globales de l'association et donc la répartition de ces ressources entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Le total des charges et produits apparaissant dans la colonne « Total » de l'état est identique à celui du compte de résultat.

CER

Le compte détaille spécifiquement l'emploi des seuls fonds issus de la générosité du public, et permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public, collectées sur l'exercice ou provenant des fonds non utilisés les années antérieures.

24.1. Les emplois

24.1.1. Missions sociales

Médecins du Monde a pour vocation de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout dans le Monde et en France, de révéler les risques de crises et de menaces pour la santé et la dignité afin de contribuer à leur prévention et de dénoncer par ses actions de témoignage et de plaider les atteintes aux droits humains, plus particulièrement les entraves à l'accès aux soins.

Les missions sociales sont donc les suivantes :

- actions réalisées en France organisées par type d'activités (centres d'accueil, de soins et d'orientation, missions aller-vers, délégations régionales, missions de témoignage et de plaider, frais de coordination, de gestion et de contrôle afférents – qu'ils soient réalisés sur le terrain ou au siège)
- actions réalisées à l'étranger organisées par continent (coûts directs des programmes, missions exploratoires, missions de témoignage et de plaider, frais de coordination, de gestion et de contrôle afférents – qu'ils soient réalisés sur le terrain ou au siège).

Les frais d'information et de communication figurent dans les missions sociales, le Conseil d'Administration ayant considéré que ces actions font partie intégrante de l'objet social de l'Association.

La répartition de ces frais est faite selon le public auquel s'adresse l'action de plaider, d'information ou de communication (les actions à destination du public français sont imputées aux Actions réalisées en France, ...).

Les missions sociales réalisées en France et à l'étranger sont décomposées en « Actions réalisées directement » et « Versements à d'autres organismes ».

Le Conseil d'Administration a adopté la position suivante :

- Sont considérés comme des « Actions réalisées directement », les soutiens accordés à nos partenaires d'implémentation.
En effet, deux cas de figure peuvent se présenter :
 - o Conformément à notre projet associatif, ces soutiens ont pour objectif de renforcer la capacité d'intervention du partenaire, de façon à favoriser sa reprise à terme de nos activités.
Nous le soutenons alors financièrement, mais aussi et surtout opérationnellement, en termes de processus, d'outils, de procédures, etc...
 - o Dans les contextes de crise, MdM est contraint de passer par des acteurs locaux, même si l'action est en fait portée directement par l'association.
- Sont considérés comme des « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes », les aides financières versées par MdM-France hors cadre d'un programme de terrain conçu, mis en œuvre et supervisé directement par l'association (ex. aides financières non affectées versées aux membres du réseau, soutien financier à des associations en France, reversements des financements obtenus pour le compte de membres du réseau...).

Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

Les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux coûts engagés par l'association pour la réalisation des opérations.

Les dépenses pour missions sociales comprennent donc des coûts directs (imputés dès l'enregistrement comptable de l'opération) et des coûts non directement affectables répartis selon des clés de répartition.

Seule la charge réellement engagée est affectée au titre de la mission sociale.

Les provisions sont enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions » ou « reprises de provisions » du compte annuel d'emploi des ressources, selon qu'elles sont constituées ou reprises.

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits en missions sociales.

24.1.2. Frais de recherche de fonds

Le règlement applicable à partir de 2020 ne prévoit que deux catégories pour cet emploi dans le CROD et le CER :

- Frais d'appel à la générosité du public

Ce poste comprend les frais d'appel aux dons (marketing, publipostage, encart presse...), les frais de traitement des dons, d'émission des reçus fiscaux, de recherche et de gestion des legs, donations et assurance-vie, de recherche et de gestion du mécénat, de gestion de manifestations, le coût du personnel dédié ainsi que les frais de collecte auprès des membres du réseau.

Une partie des coûts liés au journal envoyé à nos donateurs est imputée à cette rubrique (cf. clés de répartition ci-dessous).

- Frais de recherche d'autres ressources

Ce poste comprend les charges du service Financements Privés (hors mécénat) ainsi que les charges du service dédié aux financements publics et institutionnels (DDI).

24.1.3. Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts des services suivants :

- Frais statutaires (à distinguer des coûts d'animation des bénévoles qui eux figurent dans les missions sociales)
- Administratif et juridique (hors frais liés aux missions terrain)
- Direction financière (au sens strict) et comptabilité siège
- Informatique (hors quote-part des dotations aux amortissements répartis selon le principe ci-dessous)
- Quote-part des Services généraux et amortissements du siège (définie selon le principe ci-dessous)
- Contrôle de gestion siège
- Direction des ressources humaines (au sens strict) et service Administration RH (au sens strict)
- Service en charge du plan de transformation de l'association (H25)
- Charges financières (hors charges directement affectables à une mission)

24.1.4. Clés de répartition des coûts indirects

Répartition des coûts indirects selon le poids financier :

- Frais communs aux missions sociales France et étranger : répartition au prorata des coûts directs des missions et du poids financier du bénévolat.
- Frais communs à la recherche de fonds : au prorata des ressources collectées (ex. direction de la collecte – au sens strict)
- Frais de direction générale et de documentation : au prorata des coûts directs des emplois et du poids financier du bénévolat

Répartition au temps passé :

- Frais des instances : l'animation des bénévoles est intégrée dans les Missions sociales, les travaux statutaires figurent en frais de fonctionnement.
- Direction Santé Plaidoyer : répartition entre missions sociales France et étranger
- Service Achats-logistique : répartition sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et le fonctionnement

- Services généraux (hors coûts liés au bâtiment du siège) : répartition sur les Missions France (les services généraux traitent des dossiers logistiques pour ces dernières) et les frais de fonctionnement.

Répartition selon l'effectif concerné :

- Services parcours RH- recrutement – formation : au prorata du nombre de personnes gérées
- Frais du bâtiment du siège (y compris les ressources humaines) : au prorata du nombre de personnes du siège travaillant pour les Missions sociales, la recherche de fonds ou le fonctionnement.

Autres clés :

- Journal des donateurs : frais répartis entre les Missions sociales et les frais de recherche de fonds en fonction du nombre de pages de communication ou plaidoyer et du nombre de pages d'appels aux dons.
- Web : frais répartis au nombre de clics (ceux générant des levées de fonds sont imputés aux frais de recherche de fonds)
- Aides financières versées au réseau international et non affectées à un objet précis : répartition par tiers sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et le fonctionnement.

24.1.5. Autres charges

Les postes « dotations aux provisions et dépréciations », « Impôts sur les bénéfices » et « Report en fonds dédiés de l'exercice » sont strictement identiques à ceux du compte de résultat et n'appellent pas de remarques particulières.

24.2. Les ressources

24.2.1. Les ressources liées à la générosité du public

Les ressources liées à la générosité du public sont les cotisations sans contrepartie (anciennement dans « autres produits »), les dons de particuliers et d'entreprises (y compris dorénavant les conventions de mécénat), les legs, les donations et assurance-vie, le produit des manifestations ainsi que la collecte provenant des membres du réseau.

Les produits financiers liés à nos placements sont également inclus dans les « Autres produits issus de la générosité du public ».

Par mesure de simplicité, nous avons en effet considéré que les fonds placés sont issus de nos réserves et de la collecte de dons et libéralités. Pour mémoire, les produits financiers de placement s'élèvent à 0,03M€.

Pour ce qui concerne les produits financiers liés à des gains de change, étant donné la complexité du traçage de leur origine, nous appliquons le pourcentage de financement des opérations à l'étranger n'émanant pas de nos bailleurs au montant global des gains de change pour définir ceux émanant de la Générosité du public.

24.2.2. Les produits non liés à la générosité du public

Les produits non liés à la générosité du public comprennent :

- les fonds versés par les entreprises sous forme produit-partage ou parrainage
- les contributions versées par des organismes privés à but non lucratif.
- les produits divers de gestion

24.2.3. Les subventions & autres concours publics

Ce poste comprend les subventions versées par l'Union Européenne, l'Etat français, les collectivités locales, les établissements publics, les agences des Nations Unies ainsi que les organisations gouvernementales étrangères.

24.2.4. Autres

Aucune entrée de table des matières n'a été trouvée.

Les postes « Reprises sur provisions et dépréciations » et « Utilisation des fonds dédiés antérieurs », sont strictement identiques à ceux du compte de résultat et n'appellent pas de remarques particulières.

24.3. Eléments particuliers aux CROD et CER

24.3.1. Ressources reportées liées à la générosité du public -hors fonds dédiés

Le « solde des ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice » correspond au « solde des ressources liées à la générosité du public en fin d'exercice de l'année précédente ».

24.3.2. (-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice

La part des immobilisations financées par des ressources collectées auprès du public doit spécifiquement apparaître dans le Compte d'Emploi des Ressources.

Depuis 2018, les investissements ne faisant pas l'objet d'un financement spécifique par un bailleur public ou privé sont considérés comme financés par la générosité du public (GP).

Ce poste comprend les investissements GP, diminués des amortissements pratiqués au cours de l'exercice sur toutes les immobilisations acquises l'année N ou les années antérieures au moyen de la générosité du public et les cessions d'immobilisations GP pour leur valeur nette comptable.

24.3.3. Principe d'affectation des ressources issues de la générosité du public

Pour déterminer ce que les ressources issues de la générosité du public financent, nous appliquons l'ordre suivant d'affectation des ressources aux emplois :

Les ressources affectées par le bailleur ou le donateur sont utilisés en priorité au financement de l'objet souhaité par le bailleur ou le donateur.

- Subventions affectées
- Contributions financières affectées
- Générosité du public affectée

Les abandons de frais réalisés par les bénévoles sont affectés au financement du service dans lequel ils effectuent leur bénévolat.

Les cotisations versées par les adhérents couvrent en priorité le financement des obligations statutaires.

Les ressources non affectées à un objet précis sont ensuite utilisées comme suit :

- Autres financements publics ou privés non affectés et autres produits :
 - o Les ressources non affectées (hors celles issues de la générosité du public, de la couverture des frais administratifs obtenue sur les financements bailleurs et des gains de change) financent prioritairement les coûts de recherche de fonds de l'activité concernée, puis les frais de fonctionnement, puis les autres frais de recherche de fonds (hors GP) et enfin les missions.
 - o La couverture de frais administratifs octroyée par les financeurs publics sert prioritairement à financer les frais de recherche de subventions publiques puis les aides financières versées au réseau international puis les frais de fonctionnement de l'association et enfin les missions sociales.
 - o La couverture de frais administratifs octroyée par les financeurs privés sert prioritairement à financer les frais de recherche de contributions privées puis les aides financières versées au réseau international puis les frais de fonctionnement de l'association et enfin les missions sociales.
 - o Les Autres produits financent prioritairement les frais de fonctionnement puis les investissements.
- Générosité du public non affectée :
 - o La collecte versée par le réseau international finance prioritairement les Frais de recherche de fonds liés au réseau international, puis les aides financières versées au réseau international, puis les missions sociales.
 - o La Générosité du public France finance prioritairement les Missions sociales jusqu'à épuisement du montant à financer puis les Frais de recherche de fonds issus de la Générosité du public puis les frais de fonctionnement et enfin les investissements.

24.4. Contributions en nature

1.309 bénévoles sont intervenus en 2022 représentant un Equivalent Temps Plein de 95,5 personnes.

Très majoritairement, nos bénévoles travaillent sur les opérations France.

Les contributions (bénévoles, volontaires ou en nature) sont réparties selon leur destination/emploi (missions en France ou à l'étranger, recherche de fonds, fonctionnement).

Le mode d'évaluation de ces contributions est précisé au §4.16 ci-dessus.

Partie 2

L'analyse des comptes 2022

1. COMPTE DE RESULTAT

| En milliers d'€ | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------------------------------|--------------|---------------|--------------|--------------|
| Produits | 104 828 | 147 753 | 111 821 | 117 779 |
| Charges | 103 300 | 107 622 | 107 066 | 111 248 |
| Variation fonds dédiés | - 20 | | | |
| Résultat | 1 509 | 40 131 | 4 755 | 6 531 |

* dans le CR 2019 le total des charges s'élevait à 103,30M€, celui des produits à 104,83M€ et le résultat à 1,51M€ - Les différences s'expliquent par le traitement des fonds dédiés fait dans le solde intermédiaire de la nouvelle présentation du compte de résultat à partir de l'exercice 2020

Une augmentation de l'activité

En 2022, l'activité globale de Médecins du Monde a progressé de 3,9% par rapport à 2021. Cette croissance est portée par les charges d'exploitation (+3,8%).

Un exercice largement excédentaire

Le résultat s'élève à +6,5M€, en hausse par rapport à 2021.
Ce résultat s'explique par le résultat d'exploitation (+6,4M€) et par le résultat financier (+0,1M€).
Le résultat exceptionnel n'appelle pas de commentaire en 2022.

1.1. Résultat d'exploitation

1.1.1. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont en hausse de 5,4M€, soit +4,8% par rapport à 2021 pour s'établir à 116,4M€ (contre 111,1M€ en 2021).

Les subventions publiques, 53,4M€, augmentent de 0,5M€. Cela s'explique par la variation entre l'augmentation des financements sur les activités à l'international qui progressent également et la diminution du montant des financements obtenus pour le compte du réseau (4,3M€ en 2022 contre 7,8M€ en 2021).

Les subventions publiques représentent 45,8% des produits d'exploitation en 2022, en légère diminution par rapport à 2021 (47,6%).

Les fonds privés se répartissent entre produits émanant du grand public¹ (57,6M€ en 2022 contre 54,3M€ en 2021), contributions financières (3M€ contre 1,8M€ en 2021), les cotisations et les autres produits (0,8M€ contre 0,4M€ en 2021).

Le modèle de financement reste donc globalement équilibré (46,5% de fonds publics et 53,5% de fonds privés hors reprise de provisions et hors utilisation des fonds dédiés).

Cette indépendance permet à l'association de développer des programmes ne s'inscrivant pas dans une réponse aux appels d'offres lancés par des bailleurs, d'initier des projets sans attendre de financement extérieur, de lancer des missions exploratoires...

Les ressources issues de la générosité du public en France et à l'International augmentent nettement par rapport à l'an dernier (+3,2M€).

La **collecte France** s'établit à 48,4M€, soit +4,4M€ par rapport à 2021.

L'évolution de la collecte issue de la générosité du public a été majoritairement portée par l'Urgence Ukraine.

Celle-ci a mobilisé de nombreux donateurs principalement sur Internet où le nombre de donateurs a augmenté de 36% en générant 2 millions de plus qu'en 2021.

La collecte issue des donateurs en prélèvements automatiques qui représente 68% des dons poursuit sa croissance annuelle de 5% malgré des objectifs d'acquisition non atteints par nos prestataires, confrontés à des difficultés de recrutement.

¹ Les produits d'exploitation émanant du grand public sont constitués des dons, legs et dons issus du réseau.

La diversification des sources de collecte sur des nouveaux leviers innovants porte ses fruits avec une augmentation de +220% en atteignant 1,6M€.

Cette année exceptionnelle a permis de mettre en avant la réactivité d'Internet et des nouveaux leviers en cas d'urgence.

La fidélisation de ces nouveaux donateurs issus de ces sources variées sera l'un des enjeux de l'année 2023.

Les **produits de la générosité publique issus du réseau international** sont stables en 2022 par rapport à 2021 et s'élèvent à 1,9M€. Les dons nous sont essentiellement versés par MdM-Allemagne et MdM-Japon.

Le **produit des legs et autres libéralités** se monte à 7M€, en baisse par rapport à 2021 (-1,4M€).

Ce montant, même si en baisse par rapport à 2022, reste en hausse par rapport aux années précédentes. Pour rappel nous avons bénéficié en 2022 d'une assurance vie de plus de 1,3M€ et d'un important dossier de succession avec plusieurs produits immobiliers vendus.

Les contributions financières sont en hausse (+1,2M€) pour atteindre un montant de 3M€ en 2022, montant similaire à celui de 2020.

Cette croissance est portée par les urgences, notamment la guerre en Ukraine et les inondations au Pakistan.

L'année est marquée par la guerre en Ukraine

Les reprises de provisions (1,5M€) sont en légère augmentation par rapport à l'année précédente et traduisent le dénouement au cours de l'exercice de plusieurs risques ou litiges provisionnés antérieurement.

Elles se détaillent de la façon suivante :

- Les reprises de provisions ayant pour contrepartie la constatation d'une charge en 2022 s'élèvent à 0,15M€. Leur effet sur le résultat est donc neutre, notamment règlement de litiges etc.
- La provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) est reprise et dotée chaque année. Le montant de la reprise de la provision IDR 2021 se monte à 0,7M€, la dotation figure dans les charges ci-dessous.
- Les reprises de provisions sans contrepartie (0,6M€) dans la mesure où les risques identifiés préalablement ont pu être neutralisés.

La reprise des fonds dédiés (0,04M€) traduit l'utilisation en 2022 des fonds dédiés constitués en 2021. Pour mémoire les reprises de fonds dédiés ne figurent dans les produits d'exploitation que depuis l'arrêté des comptes 2020.

1.1.2. Charges d'exploitation

Les **charges d'exploitation** augmentent, elles aussi, de 4M€ (soit +3,8%) pour s'établir à 110M€ (contre 106M€ en 2021). Ce montant de 110M€ inclut en 2022, et ce depuis l'arrêté des comptes 2020, les reports en fonds dédiés (1,2M€ en 2022).

Au total, les charges progressent légèrement et on constate plusieurs postes qui évoluent fortement en 2022 : en augmentation d'une part : les salaires et traitements, les dotations aux amortissements et les dotations aux provisions ; et en diminution d'autre part : les aides financières.

- **Les salaires et traitements** augmentent de 33,6M€ à 38M€ : +4,4M€

Il s'agit en grande partie de la hausse des salaires du personnel de droit national travaillant dans les pays dans lesquels Médecins du Monde implémente ses programmes : +3M€.

Un chantier a été mené pour que toutes les équipes dans les pays d'intervention aient la même grille de classification de métiers et de nouvelles grilles de salaires ont été établies en lien avec les grilles de classification.

- **Les aides financières** (anciennement subventions accordées) diminuent de 4,3M€ (de 15M€ en 2021 à 10,8M€ en 2022). Ainsi, l'utilisation des financements obtenus pour le compte du réseau diminue de 3,5M€ alors que les subventions accordées à des acteurs locaux institutionnels ou issus de la société civile diminuent de 0,4M€.

Les aides financières soutiennent :

- les membres du réseau international
 - au bénéfice desquels (MdM-Turquie, MdM-Belgique, MdM-Italie, MdM-Suisse et MdM-Allemagne) nous obtenons des contrats de financement de la part de bailleurs internationaux :
 - un financement au profit de MdM-Belgique pour mener des programmes en RDC ;
 - un financement au profit de MdM-Espagne pour mener des programmes en Syrie ;
 - le transfert en 2021 des activités préalablement menées par MdM-France en Italie s'est traduit par le transfert des contrats de financement afférents, à MdM-Italie :
 - un financement d'une partie du programme de MdM-Suisse en Palestine ;
 - un financement d'une partie du programme de MdM-Allemagne en Ethiopie.

L'utilisation de ces fonds par MdM-Turquie, MdM-Belgique, MdM-Italie, MdM-Allemagne et MdM-Suisse est passée dans nos charges en aides financières.

Le montant en 2022 s'élève à 4,3M€ (contre 7,7M€ en 2021).

- pour les aider à se renforcer ou à développer leur collecte.
- des acteurs locaux institutionnels ou issus de la société civile (en France et à l'étranger), qui relayent nos opérations menées en direct, conformément à notre projet associatif.
Le montant de ces subventions s'est élevé à 4,9M€, en baisse par rapport à 2021, notamment parce que le volume de soutien à nos partenaires opérationnels au Liban a diminué entre 2021 et 2022.

Les dotations aux amortissements (1,6M€) augmentent de 0,9M€.

2022 est la première année pleine d'amortissements du nouveau siège de Saint-Denis. En effet, le déménagement ayant eu lieu en octobre 2021, seuls quelques mois d'amortissement étaient inclus dans les comptes de l'exercice 2021.

Les dotations aux comptes de provisions (1,7M€) augmentent de 0,65M€.

Les principales dotations 2022 portent sur des risques liés à nos opérations à l'international et sur la provision pour indemnités de départ à la retraite (+0,4M€).

Les reports en fonds dédiés (1,25M€) contre 0,04M€ en 2021.

Le report concerne essentiellement le report à 2023 de l'utilisation de la collecte affectée sur la crise en Ukraine.

1.2. Résultat financier

Le résultat financier est excédentaire de 0,1M€ en 2022, il est plus favorable qu'en 2021 où il s'élevait à -0,4M€.

Le résultat comprend trois composantes :

- Hors change : Produits financiers liés à nos placements
- Pertes et profits de change constatés
- Reprise des provisions pour pertes de change

Hors change :

Notre résultat hors change s'élève à +0,05M€.

Ce résultat est composé des produits de placements qui restent très marginaux.

Notre politique de placement privilégie en effet les placements monétaires (dépôts ou comptes à terme ou sur livrets, Sicav/FCP) qui font partie des actifs les plus sécurisés du marché.

Pertes et profits de change constatés :

Du fait d'une évolution des cours de devises moins défavorable que l'an dernier, les écarts de change constatés sur nos opérations internationales et nos comptes bancaires en devises n'ont pas d'impact en 2022.

Reprise de provisions et provision pour pertes de change :

Il s'agit :

- +0,44M€ : reprise de provision faite fin 2021 qui résultaient de la comparaison entre le solde du produit restant à réaliser des contrats bailleurs enregistré au cours de change du jour de signature du contrat et du montant réévalué au cours du 31/12/21. En 2022, nous avons changé de méthode et nous ne provisionnons plus ce risque selon la nouvelle réglementation comptable.
- -0,4M€ : provision sur les créances bailleurs en cas de risque de perte d'encaissement

1.3. Résultat exceptionnel, IS

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 15k€ et n'appelle pas de commentaire.

L'impôt sur les sociétés (IS) porte sur les revenus locatifs issus de legs, imposables à taux réduit.

2. BILAN

en milliers d'euros

| ACTIF | 2022 | 2021 | PASSIF | 2022 | 2021 |
|-----------------------------|----------------|----------------|------------------------------------|----------------|----------------|
| | Net | Net | | | |
| Actif immobilisé | 40 465 | 40 970 | Fonds propres | 75 026 | 68 495 |
| Stocks | 265 | 350 | Provisions pour risques et charges | 3 154 | 3 038 |
| Créances | 70 475 | 54 647 | Fonds dédiés et fonds reportés | 10 967 | 10 599 |
| Trésorerie | 62 478 | 53 657 | Dettes | 23 605 | 27 801 |
| Charges constatées d'avance | 8 138 | 10 701 | Produits constatés d'avance | 69 007 | 49 903 |
| Ecart de conversion | 408 | 44 | Ecart de conversion | 470 | 533 |
| Total | 182 229 | 160 369 | | 182 229 | 160 369 |

Actif du bilan

L'**actif net immobilisé** (40,5M€) est stable après la forte hausse en 2021 due à la livraison définitive de l'immeuble du siège à Saint-Denis et des différents travaux et acquisitions d'aménagement pour ce nouveau siège social.

- Constructions et installations générales : il s'agit du siège de Saint-Denis (93) :
Le site a été acquis le 29 décembre 2020 en VEFR (vente en l'état futur de rénovation) pour une somme acte en main de 28M€. La valeur du terrain a été estimée à 8M€. Les constructions pour 19,5M€.
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés : 7,71M€ en 2022
Il s'agit du montant net des biens à vendre (hors valeurs mobilières ou comptes bancaires).
Il est estimé sur la base des éléments disponibles au jour d'acceptation du legs par le Conseil d'Administration.
Ce montant est stable par rapport à 2022.
- Les immobilisations financières sont stables.

L'**actif circulant** (141,4M€) croît par rapport à l'an dernier (+22M€), en raison d'une part des hausses des nouveaux contrats bailleurs signés en 2022 (+16,3M€), de la hausse de la trésorerie (+8,8M€), qui ne sont que partiellement compensées par la baisse des charges constatées d'avance (-2,6M€).

Trésorerie :

La trésorerie augmente de 8,8M€, les différentes collectes pour l'Ukraine ne sont pas encore utilisées et des financements bailleurs sont en avance par rapport aux consommations des programmes ; l'avance de trésorerie due à la vente de notre siège social dans le 18^{ème} arrondissement est encore dans les comptes.

- Créances : +15,8M€
Les créances bailleurs (soldes à encaisser des contrats bailleurs) sont en hausse de +16,3M€.
Une partie de cette augmentation 9M€ est en lien avec le contrat UNITAID signé fin 2022 qui n'a donné lieu à aucun encaissement en 2022.
Le reste correspond à :
 - 10M€ de nouveaux contrats signés en 2022 (hors contrat cité ci-dessus) auxquels on soustrait 6M€ déjà encaissés en 2022)
 - 3M€ signés avant 2022 et pour lesquels nous n'avons encore reçu la totalité des versements.
Ce montant de restant à encaisser apparaît tout de même assez faible à fin 2021 car un effort particulier a été mené sur l'encaissement des contrats en attente.

Les créances reçues par legs et donations correspondent aux avoirs bancaires enregistrés comme legs à encaisser. Elles sont stables par rapport à 2021.

Les autres créances baissent de 0.8M€ : il s'agit essentiellement de l'utilisation en 2022 des fonds séquestrés chez le notaire qui ont servi à payer le solde de l'achat du siège à Saint-Denis.

- **Charges constatées d'avance (CCA)** : -2,6M€ par rapport à 2021 pour un montant en 2022 de 8,1M€

CCA réseau : -3,8M€ ces charges constatées d'avance représentent la part non utilisée à date des financements obtenus pour le compte des membres du réseau. Au fur et à mesure de la consommation du financement par les membres du réseau les charges constatées d'avance diminuent.

CCA partenaires : +1,1M€ ces charges constatées d'avance représentent la part des contrats signés vers nos partenaires et dont les activités n'ont pas encore été réalisées.

Passif du bilan

Les fonds propres et fonds associatifs augmentent de +6,5M€ pour atteindre la somme de 75M€, contre 68,5M€ en 2021, ceci s'explique par le résultat excédentaire de 6,5M€ en 2022.

Les fonds propres et fonds associatifs représentent 8,1 mois d'exploitation. Ce ratio augmente légèrement par rapport à l'an dernier (7,76 mois d'exploitation).

Les fonds reportés et dédiés augmentent de 0,4M€ pour atteindre le montant de 11M€.

Les fonds dédiés augmentent de 1,2M€ principalement due à la collecte dons affectés Ukraine à utiliser en 2023.

Les fonds reportés diminuent de 0,8M€, il s'agit du portefeuille legs dont les valeurs ou les immobilisations ont pu être liquidées en 2022.

Les provisions sont quasi-stables (+0,12M€) - elles ont été explicitées dans l'analyse du compte de résultat.

Les dettes augmentent de +14,9M€ .

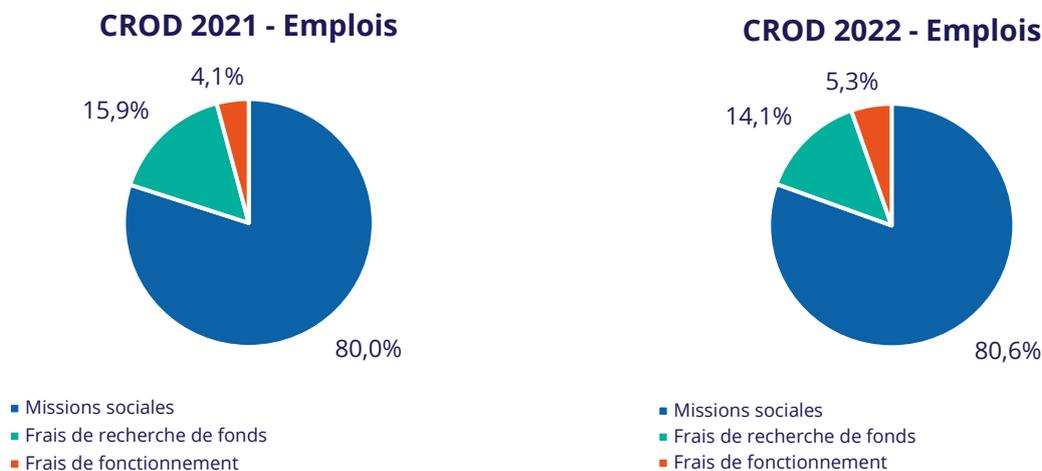
Les variations les plus significatives sur les dettes portent sur les points suivants :

- Hausse de la ligne « dette des legs ou donations » +0,9M€ : elle constate au 31/12/2022 les dettes des legs acceptées par le Conseil d'Administration lors de la présentation du legs, par exemple : reversement d'une partie du legs à un autre légataire, frais identifiés à couvrir par MdM lors de l'acceptation du legs, etc.
- Baisse des « Autres dettes » de 2,9M€): figure notamment dans ce poste le montant des contrats bailleurs obtenus par MdM-France au profit des membres du réseau et que MdM-France doit leur reverser. Plusieurs de ces contrats pluriannuels seront à reverser en 2023.
- Baisse des dettes Fournisseurs et des dettes sur immobilisations et comptes rattachés (-2,3M€) cette baisse est due principalement aux règlements des factures fournisseurs.
- Augmentation des « produits constatés d'avance » de + 19,1M€
Une partie de cette augmentation 9M€ est en lien avec le contrat UNITAID signé fin 2022 qui n'a donné lieu à aucune consommation de produit car l'activité liée à ce contrat débutera en 2023.
Cette augmentation est à rapprocher de l'augmentation des créances bailleurs à l'actif du bilan.

3. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les ratios ci-après sont calculés à partir du compte de résultat par origine et destination, sans y intégrer les éléments purement comptables comme les variations de provisions (dotations ou reprises) et les variations de fonds dédiés (engagements à réaliser ou report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs), donc le total des lignes 1, 2 et 3 du compte de résultat par origine et par destination.

3.1. Les emplois



Globalement, la part des missions sociales dans le total des emplois progresse légèrement (+0,6%).

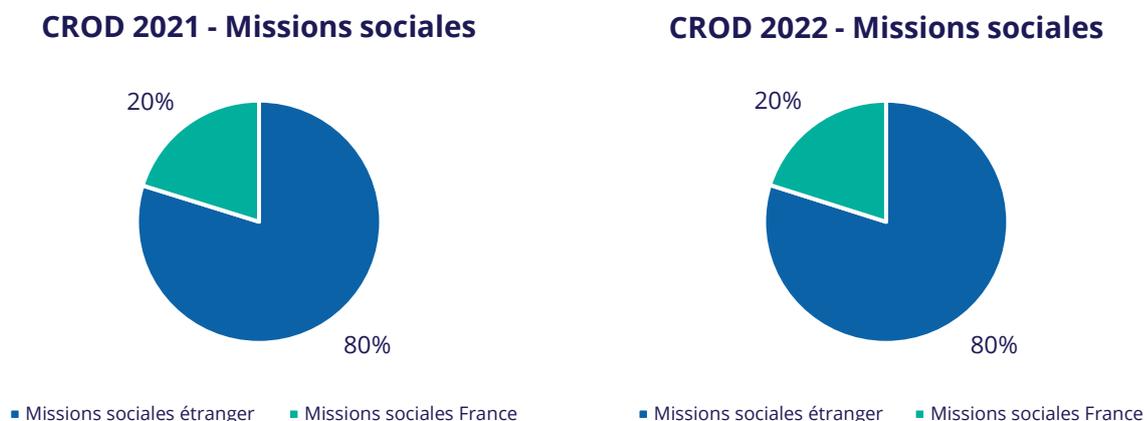
En revanche le poids de la recherche de fonds diminue (-1,8%) du fait de moindre financement de la collecte et le poids du fonctionnement augmente de 1,2% (début de la mise en œuvre du plan de transformation et pertes de change sur des contrats bailleurs, compensés par des gains de change qui apparaissent dans les produits).

3.1.1 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES FRANCE ET ETRANGER

Une répartition France / Etranger qui évolue légèrement

Le poids des missions en France par rapport au total des missions sociales reste stable : les missions à l'étranger représentent en 2022 comme en 2021 80% des missions sociales.



ACTIONS REALISEES EN FRANCE

| Actions réalisées en France en milliers d'€ | 2021 | 2022 |
|--------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Centres d'accueil, de soins et d'orientation | 3 688 | 3 979 |
| Autres opérations France | 5 718 | 5 342 |
| Missions de témoignage | 1 852 | 1 973 |
| Subventions versées à d'autres organismes | 96 | 48 |
| Plaidoyer et qualité des pratiques | 800 | 1 193 |
| Coordination et gestion des Programmes France | 4 854 | 4 910 |
| Total | 17 008 | 17 444 |

Principales variations 2021 / 2022

Opérations France (Ensemble des programmes en France métropolitaine et Outre-Mer, notamment centres d'accueil et missions « aller-vers »)

Les Opérations France croissent légèrement.

Missions de témoignage

Elles augmentent de 7% (+0,12M€).

Appui aux opérations (plaidoyer, qualité des pratiques, coordination et gestion)

Cet appui augmente de 3% (+0,12M€).

Faits marquants 2022

L'année 2022 a été marquée par l'accélération de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie France : de nombreux projets sont en phase de réflexion, de refonte stratégique, et quelques-uns travaillent à la préparation d'un transfert.

Programmes transférés

Faire reprendre par les acteurs de droit commun, ou d'autres associations, les approches innovantes que nous avons développées, après avoir démontré leur efficacité, reste un de nos objectifs premiers.

L'année 2022 aura ainsi vu les transferts suivants :

- Suite à une préparation et une transition entamées en 2021 et envisagées dès la conception du projet, le dispositif 'PASS de ville' de Marseille, qui, co-porté avec l'Union Régionale des Professionnels de Santé PACA et financé à 100% par l'ARS, permettait depuis 2019 aux personnes démunies qui n'avaient pas de couverture maladie d'être soignées sans faire l'avance des frais correspondants, a été transféré fin juin à une association créée dans l'objectif de reprendre le dispositif et de le passer à l'échelle, sur financements institutionnels. Les inclusions de nouveaux patients dans ce dispositif alors porté par MdM avaient été arrêtées mi-novembre 2021, les activités opérationnelles se sont terminées au 31 décembre, et le premier trimestre 2022 a permis l'accompagnement de la mise en place de cette association (<https://lapassdevillemarseille.fr/>) et la capitalisation du projet.
- Le programme appelé 'La Fare – Les Oliviers' était né du constat d'un besoin d'accompagnement des travailleurs agricoles sur le plan médical et pour l'accès au dispositif de l'Aide Médicale Etat. Mis en œuvre sur le territoire de Berre l'Etang, La Fare-Les-Oliviers et Rognac, il était constitué de deux activités : l'une ayant pour objectif de favoriser l'accès aux soins et à la santé des travailleurs agricoles en situation de grande précarité, des personnes migrantes et des demandeurs d'asile, et l'autre de favoriser leur accès aux droits. Ce volet social a été transféré aux Restos du Cœur à la fin de l'année 2022. L'activité médicale a été intégrée au CASO de Marseille.
- L'équipe de la Mission Squats de Médecins du Monde à Bordeaux a mené de 2011 à 2021 plus d'un millier d'interventions médico-psycho-sociales dans les lieux de vie informels de la Métropole bordelaise. Fin 2020, la Mission squats a acté son désengagement et le transfert de ses activités d'accès aux soins et aux droits, aux institutions médico-sociales, notamment les PASS. Le volet amélioration des conditions de vie a été repris sur le plan opérationnel

par le GIP BMM (Bordeaux Métropole Médiation) et la Mission squat de Bordeaux Métropole. Le plaidoyer a quant à lui été repris pour partie par des collectifs et associations locales. Dans le cadre de ce transfert, l'équipe a conduit un travail de capitalisation, pour partager l'expérience qu'elle a acquise avec ses partenaires et les autres programmes squats/bidonvilles de Médecins du Monde au cours de ses 10 ans d'intervention. Le programme a maintenu des actions dans le champ de la santé mentale, de la santé sexuelle et reproductive ainsi que des actions de promotion de la santé dans une démarche communautaire jusqu'à juin 2022. Sa fermeture a été effective en septembre 2022.

L'année 2022 aura également vu la fermeture du programme suivant :

- MNA Paris

Entre 2016 et 2022, Médecins du Monde a développé, à Paris, un projet dédié ayant pour objectif général de contribuer, par une approche globale en santé, à garantir une protection au titre de l'enfance en danger à tous les enfants ou adolescents non accompagnés sur le territoire français. Ce projet a permis de développer une expertise en interne sur cette thématique, en lien avec les autres programmes MNA développés dans les autres régions. Au cours de la période 2020-2022, de nombreuses réflexions ont été conduites au sein de l'équipe concernant l'évolution de la stratégie d'intervention du projet, tenant compte principalement de l'immobilisme des pouvoirs publics. Ces réflexions n'ont pu cependant aboutir à une proposition de réorientation fédérant l'ensemble des acteurs. Le programme MNA Paris a été clôturé de façon anticipée en avril 2022.

Une mission exploratoire sur la thématique MNA est prévue en 2023 sur une période de 4 mois et devrait permettre de proposer le déploiement d'un nouveau dispositif d'intervention auprès de ce public, articulé avec les actions déployées par les programmes existants en IDF.

Ouverture de nouveaux programmes

Intervention auprès des personnes usagères de drogues dans l'espace public en Ile de France

Face à une situation de plus en plus dégradée dans le Nord-Est parisien pour les personnes usagères de drogues dans l'espace public, MdM a validé, en avril 2022, le déploiement pour cinq années d'une intervention en santé auprès de ce public. Leur état de santé est en effet souvent altéré et les personnes concernées se heurtent à plusieurs difficultés pour accéder à une prise en charge adéquate :

- Peu de services adaptés aux femmes, que ce soit pour faciliter leur prise en charge en santé ou leur accès à des espaces de repos ou d'hébergement dédiés ;
- Dispositifs existants souvent insuffisants et/ou rarement adaptés pour permettre une prise en charge qualitative, notamment pour les personnes exilées ;
- Epuisement des acteurs du secteur médico-social face au manque de moyens et à l'immobilisme politique pour apporter une réponse cohérente.

MdM travaille avec les usager.e.s de drogues pour renforcer leurs connaissances et leur pouvoir d'agir à prendre soin de leur santé, dans une démarche communautaire. Le projet contribue également à sensibiliser les acteurs intervenant auprès des personnes exilées à la Réduction des Risques et à la prise en charge spécifique des personnes. Des actions d'aller-vers en santé sont organisées grâce à un dispositif mobile adapté pour la prise en charge de leur santé. Par ailleurs, MdM plaide auprès des autorités publiques compétentes pour que les besoins spécifiques en santé soient pris en considération. Malgré la vulnérabilité connue de ces personnes et leur état de santé dégradé, la réponse apportée a essentiellement été répressive.

Promotion de l'interprétariat professionnel en santé – PRISME - Nouvelle Aquitaine

Le projet PRISME (Promotion de l'Interprétariat pour les Sages-Femmes et les Médecins) a été co-construit par 4 partenaires : Médecins du Monde France en Aquitaine et Poitou-Charentes, IMEDI, ADESP et l'IREPS Nouvelle Aquitaine. Il permet la mise à disposition au niveau de médecins généralistes, des médecins spécialistes et des sages-femmes de Bordeaux, Angoulême, Poitiers, Pau et Bayonne des solutions d'interprétariat professionnel, téléphonique ou présentiel, pour leurs consultations avec des patients non francophones.

Le projet, prévu sur une période de 24 mois (échéance décembre 2023) a été élargi en septembre 2022 à l'ensemble de la région Nouvelle Aquitaine. Le défi reste à ce jour de permettre la reprise de cette expérimentation par l'association porteuse du dispositif d'interprétariat (IMEDI) en lien avec l'ARS régionale Nouvelle Aquitaine et les réseaux de professionnels de santé impliqués (Ordre des médecins et URPS).

Mission exploratoire auprès des Travailleur.euse.s précarisés : saisonniers viticoles et travailleurs des plateformes numériques – Aquitaine

Durant les dernières années de la Mission Squats, les habitant.e.s des lieux de vie informels ont sollicité l'équipe du projet afin de travailler autour de leurs conditions de travail. Cette demande émanait à la fois des habitants de bidonvilles, majoritairement travailleurs saisonniers viticoles (TSV) et des habitants de squats, pour la plupart livreurs pour les plateformes numériques (LPN).

Le diagnostic réalisé de septembre 2022 à février 2023 dans le cadre de cette Mission exploratoire met en lumière des problématiques similaires pour ces deux profils de travailleur.se.s :

- Des conditions de travail dégradées, tant sur les aspects matériels, qu'organisationnels
- Une surexposition aux risques professionnels qui engendre des troubles sur la santé somatique et psychique
- Des conditions de travail qui génèrent d'importantes difficultés d'accès aux droits, aux soins et à la prévention

Cette mission exploratoire s'est inscrite dans une fenêtre d'opportunité politique liée à l'importance accordée récemment par différents acteurs à l'axe santé -travail dans leurs stratégies respectives (ARS, Département, Métropole, municipalités concernées)

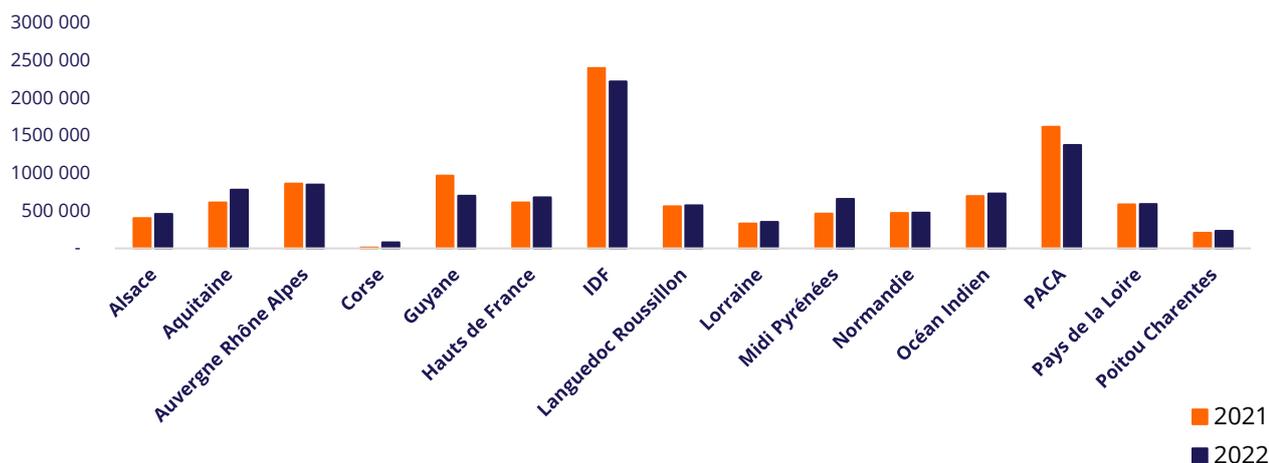
Il est à noter que la simple implication de MdM sur ces sujets dans le cadre de cette Mission exploratoire a d'ores et déjà permis d'obtenir d'importantes victoires : changement de pratique de la MSA, ouverture de la Maison des Livreurs, création de l'association communautaire AMAL, inscription de la thématique travailleur.se.s précarisé.e.s dans le nouveau PRAPS....

Cette mission exploratoire a permis la structuration d'une proposition d'intervention auprès de ce public validée le 7 mars 2023 pour cinq années (2023-2027)

Le projet AiLSi - Alternative à l'Incarcération par le Logement et le Suivi Intensif - à destination de personnes sans domicile et souffrant de troubles psychiatriques sévères, a démarré en janvier, après l'aboutissement des négociations avec l'ensemble des partenaires et financeurs fin 2021.

Ce programme prévu pour une durée de 4,5 ans est financé dans le cadre d'un Contrat à Impact Social liant Médecins du Monde (l'opérateur) à un collectif de financeurs privés et parapublics (les investisseurs) ainsi qu'à cinq Ministères (les tiers payeurs). Il se déroule à Marseille, sous la responsabilité de Médecins du Monde, qui a en charge la coordination d'un consortium regroupant des partenaires opérationnels associatifs (APCARS, Soliha, Isatis, Groupe SOS) en partenariat avec la juridiction, les services pénitentiaires et la préfecture de police. L'impact du programme sera évalué par le laboratoire de Santé Publique de l'AP-HM et l'université d'Aix Marseille.

Volume dépenses par délégation régionale 2021 et 2022



ACTIONS REALISEES A L'ETRANGER

| Actions réalisées à l'étranger (en milliers d'euros) | 2021 | 2022 |
|---------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Afrique | 22 112 | 26 233 |
| Amérique latine et Caraïbes | 3 523 | 4 914 |
| Asie | 5 079 | 5 309 |
| Europe | 1 286 | 2 155 |
| Moyen-Orient et Afrique du Nord | 15 976 | 13 887 |
| Missions exploratoires | 125 | 222 |
| Missions transversales | 568 | 415 |
| Opération Sourire | 82 | 212 |
| sous-total opérations menées en direct | 48 753 | 53 347 |
| Appui au réseau International | 656 | 625 |
| Missions de témoignage | 53 | 60 |
| Plaidoyer et qualité des pratiques | 1 222 | 1 352 |
| Coordination et gestion des missions | 8 661 | 9 758 |
| Financements obtenus pour le compte du réseau | 7 801 | 4 284 |
| | 67 146 | 69 426 |

Principales variations 2021 / 2022

Opérations Internationales menées directement : 5 régions, 32 missions, 52 projets, 8 missions exploratoires, et l'Opération Sourire qui favorise l'accès à des soins chirurgicaux dans plusieurs pays en Afrique et en Asie.

Le volume des activités directes sur le terrain a augmenté pour passer de 48,8M€ pour 2021 à 53,3M€ en 2022 (+9,2%).

L'année 2022 a été marquée par le conflit en Ukraine et le déploiement de nos activités en Ukraine et les pays alentours. Le contexte humanitaire et sécuritaire s'est fortement dégradé dans de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique Latine.

Réseau international (appui et financements obtenus par MdM-France pour le compte du réseau)

En 2022, alors que l'appui aux membres du réseau MdM ayant des projets à l'international a continué d'un point de vue opérationnel (soutien logistique et en termes de sécurité entre autres), les financements obtenus pour le compte d'autres MdM ont diminué de 7,8M€ en 2021 à 4,3M€ en 2022.

Faits marquants 2022

En 2022, MdM a poursuivi la consolidation de sa stratégie opérationnelle, se concentrant sur un nombre plus restreint de pays d'intervention, tout en augmentant le volume des opérations dans les pays où l'organisation est déjà présente. C'est ainsi que nous observons une croissance significative de nos interventions dans certains pays (Madagascar, Nigéria, RDC, Colombie et Philippines)

En réponse à la crise humanitaire en Ukraine, MdM France a ouverte des missions à l'intérieur de l'Ukraine, et dans les pays frontaliers (Pologne, Roumanie et Moldavie).

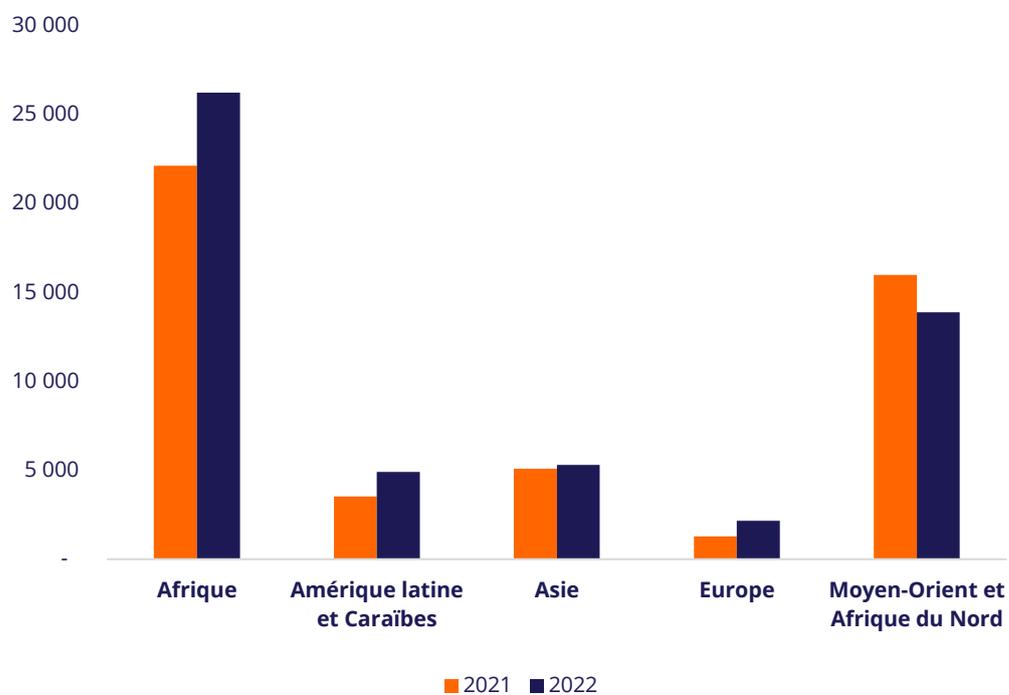
Dans un contexte qui se dégrade forcément, nos interventions en Afghanistan se poursuivent.

De nouvelles interventions de réponse aux urgences ont été réalisées en Ethiopie (dans la région d'Afar)

Madagascar (réponse au cyclone Batsirai), aux Philippines (réponse après le passage du typhon), en Palestine et au Pakistan pour faire face aux inondations.

La dynamique opérationnelle en 2022 se reflète au travers les missions exploratoires en Côte d'Ivoire, RCA et Ciudad Juarez au Mexique, les fermetures des missions (Egypte et Bangladesh), les ouvertures des projets à Marib au Yemen et le démarrage des projets de santé et environnement à Kinshasa (RDC) et Nepālganj (Népal).

Répartition de nos actions par zones géographiques en k€



FOCUS AFRIQUE

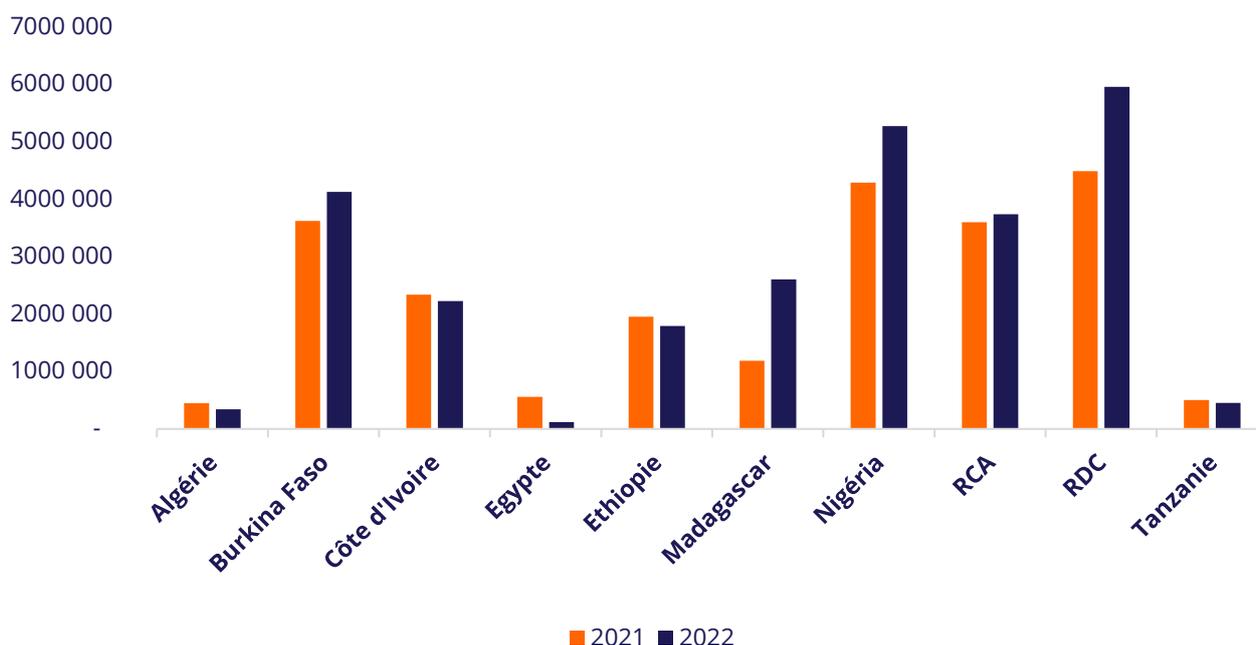
Réalisations 2021 : 22,1M€

Réalisations 2022 : 26,2M€

L'année 2022 a été marquée par :

- Egypte : fermeture de la mission
- Burkina Faso : Démarrage de notre projet Droits et Santé Sexuels et Reproductifs avec un focus auprès des jeunes et adolescentes à Ouagadougou.
- Ethiopie : Réponse d'urgence en région Afar à la suite au débordement du conflit au Tigré dans cette région
- Madagascar : Réponse d'urgence (clinique mobile) suite au cyclone Batsirai. Démarrage du projet à destination des travailleurs du sexe sur l'axe routier Tananarive - Tamatave.
- Côte d'Ivoire : Mission exploratoire à la frontière avec le Burkina Faso pour développer un projet d'urgence transfrontalier.
- Nigéria : Réponse à l'épidémie de choléra à Maiduguri.
- République démocratique du Congo : Démarrage du projet santé environnement auprès des maraichers.e.s de Kinshasa, réponse d'urgence à la suite des épidémies de choléra et de rougeole dans la province du Tanganyika.
- République Centrafricaine : Fermeture de la clinique mobile dans le cadre du mécanisme de réponse rapide, Réalisation d'une mission exploratoire à Markounda à la frontière avec le Tchad
- Tanzanie : Extension géographique du projet de réduction des risques à destination des personnes usagères de drogue par l'appui technique d'associations de la société civile en Tanzanie & au Burundi. Diversification du projet avec l'ajout d'activités Droits et Santé Sexuels et Reproductifs pour les populations clés et pour les adolescents.es.

Volume financier des opérations en € (Afrique)



FOCUS AMÉRIQUE LATINE, CENTRALE ET CARAÏBES

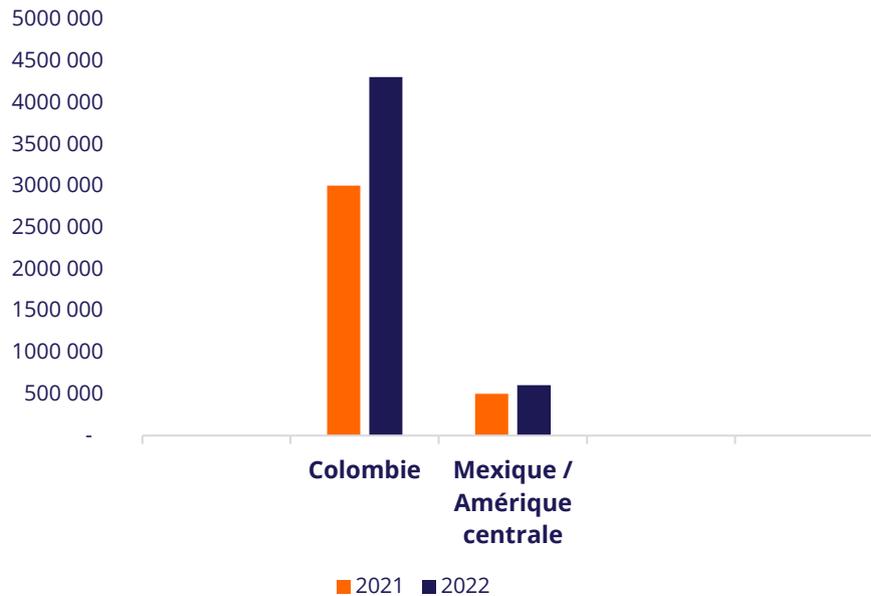
Réalisations 2021 : 3,5M€

Réalisations 2022 : 4,9M€

L'année 2022 a été marquée par :

- Colombie : Ouverture du projet de bateau hôpital sur la côte Pacifique
- Mexique / Mésoméridique : Mission exploratoire à Ciudad Juarez, à la frontière avec les Etats Unis et préparation d'une réponse migration, Fermeture du projet Violences Liées au Genre (VLG) à Colima

Volume financier des opérations en €



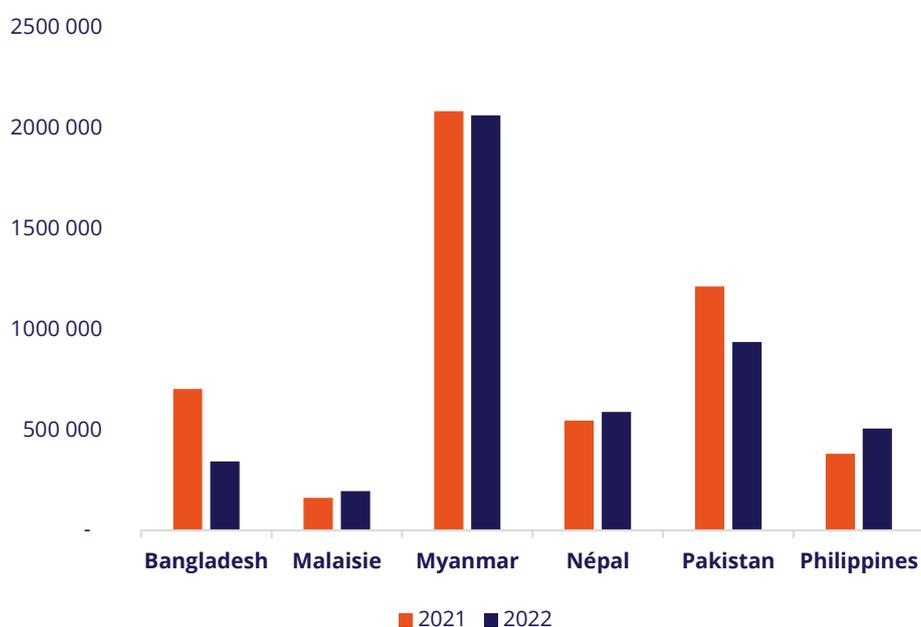
FOCUS ASIE

Réalisations 2021 : 5M€
Réalisations 2022 : 5,3M€

L'année 2022 a été marquée par :

- Bangladesh : Fermeture de la mission en septembre
- Myanmar : Poursuite des projets Réduction des Risques malgré le contexte politique difficile.
- Malaisie : Démarrage des activités de renforcement des capacités des partenaires
- Pakistan : Réponse aux inondations dans la province du KP et lancement du projet santé primaire régional Afghanistan-Pakistan dans le KP
- Nepal : Lancement du projet pesticides à Nepalgunj et continuation des projets Waste Worker (ramasseurs d'ordure) à Nepalgunj et Katmandu
- Philippines : réponses aux urgences Typhon et poursuite des projets Droits et Santé sexuels et reproductifs et Santé Environnement.
- Afghanistan : Ouverture de la mission en début d'année

Volume financier des opérations en €



FOCUS EUROPE

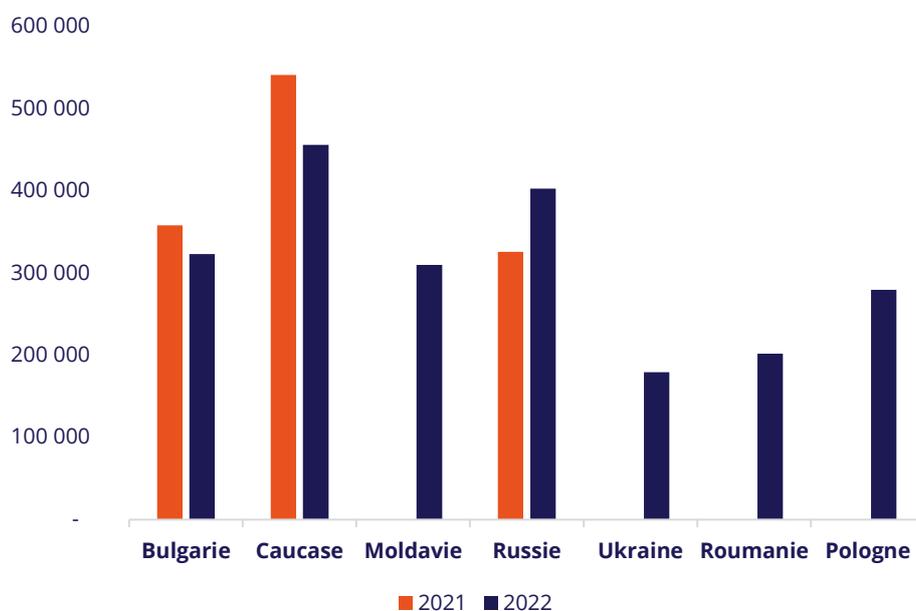
Réalisations 2021 : 1,3M€

Réalisations 2022 : 2,1M€

L'année 2022 a été marquée par :

- Sud-Caucase : Poursuite du projet de soutien aux populations LGBT et du programme régional avec les partenaires arméniens et géorgiens
- Russie : Réponse à la crise ukrainienne à Moscou à travers le soutien à notre partenaire médical pour le référencement et le traitement VIH des Ukrainiens.
- Bulgarie : Poursuite des activités Santé Environnement
- Roumanie : Mission ouverte en juin, activités de Santé Mentale et Soutien Psycho Social (SMSPS) et soutien à un partenaire médical
- Moldavie : Ouverture de la mission en fin d'année. Démarrage des activités SMSPS
- Pologne : Mission ouverte en mars et fermée en décembre avec premiers secours psychologiques à la frontière puis mise en place d'activités SMSPS dans la région de Basse-Silésie via des partenaires locaux
- Ukraine : Déploiement de l'équipe d'ouverture et soutien financier à un partenaire local depuis octobre.

Volume financier des opérations en €



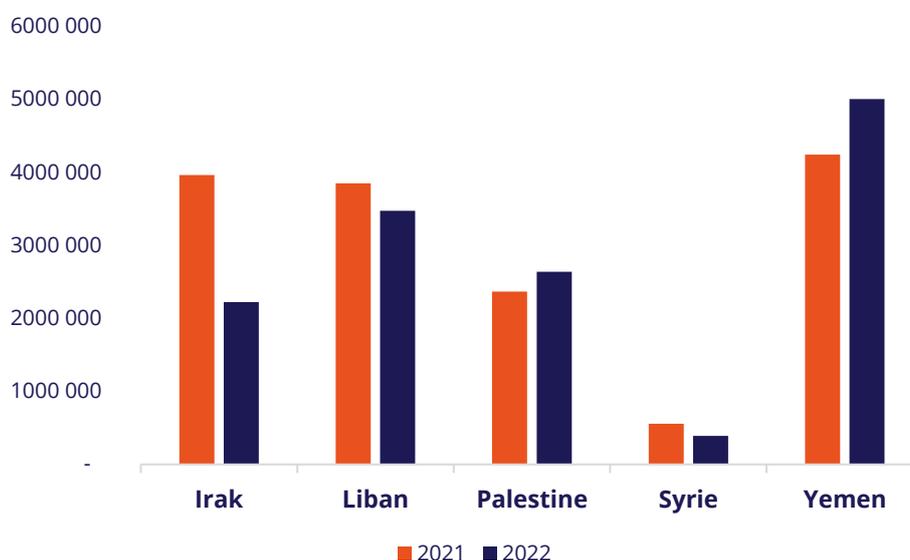
FOCUS MOYEN-ORIENT

Réalisations 2021 : 16M€
Réalisations 2022 : 13,9M€

L'année 2022 est marquée par :

- Irak : Fermeture des bases de Sinjar et Dohuk et exploration sur de nouveaux sujets de santé et dans de nouvelles zones.
- Liban : adaptation de nos activités pour répondre à une situation économique et sociale qui se dégrade, ainsi qu'une crise financière majeure et durable
- Palestine : Poursuite de nos activités dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie, notamment grâce à nos équipes de réponse d'urgence en santé mentale.
- Syrie : lancement de nouveaux projets et accompagnement de partenaires locaux en zone gouvernementale
- Yémen : Ouverture d'une base à Marib pour une réponse d'urgence

Volume financier des opérations en €



3.1.2 Frais de recherche de fonds

| En milliers d'€ | 2021 | 2022 |
|-----------------------------|--------|--------|
| Frais de recherche de fonds | 16 724 | 15 230 |

Nous avons moins financé d'opérations de recherche de fonds en 2022 qu'en 2021 qui avait été une année exceptionnelle pour relancer les activités après 2020.

Les frais de recherche de fonds ont donc diminué 2022.

3.1.3 Frais de fonctionnement

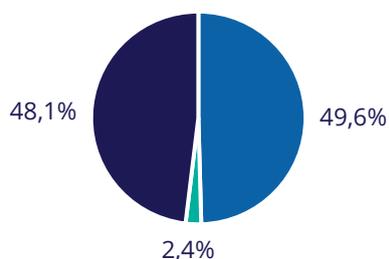
| En milliers d'€ | 2021 | 2022 |
|-------------------------|-------|-------|
| Frais de fonctionnement | 4.343 | 5.759 |

A périmètre constant entre 2021 et 2022, le poids des frais de fonctionnement augmente de 4,1% à 5,3% pour revenir à un niveau similaire à 2020 (5,1%).

La hausse est due à des pertes de change notamment sur des contrats bailleurs en devises.

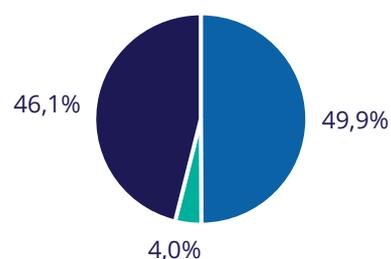
3.2. LES RESSOURCES

CROD 2021 - Ressources



- Ressources liées à la générosité du public
- Ressources non liées à la générosité du public
- Subventions et autres concours publics

CROD 2022 - Ressources

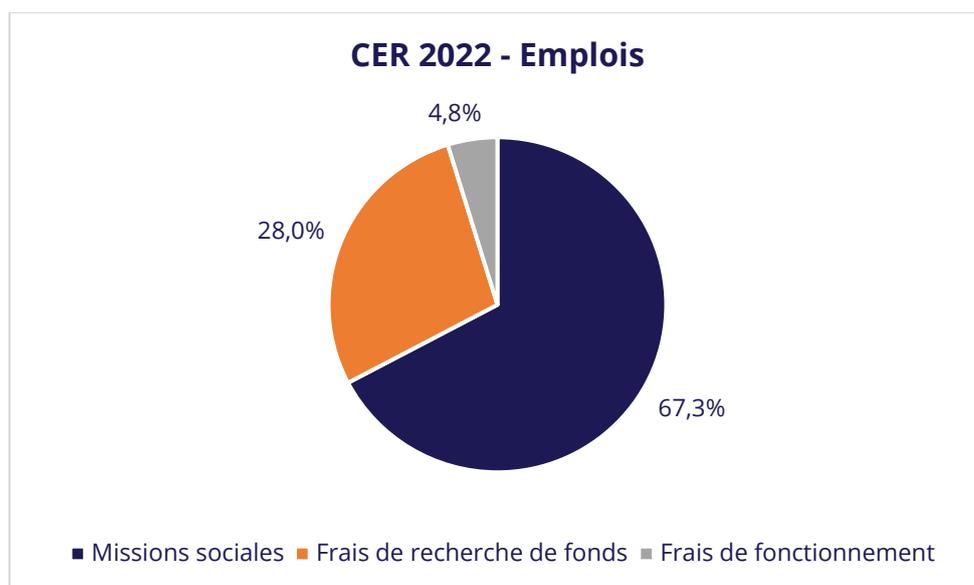


- Ressources liées à la générosité du public
- Ressources non liées à la générosité du public
- Subventions et autres concours publics

Les ressources ont été analysées précédemment.

4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Comme évoqué précédemment le CER reprend uniquement la partie du Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) relative aux produits liés à la générosité du public et leur utilisation par emploi.



En 2022, plus de 67% de la générosité du public totale utilisée l'a été pour les missions sociales, 28% pour les frais de recherche de fonds, et moins de 5% pour les frais de fonctionnement.

Le solde des ressources reportées liées à la générosité du public au 31/12/2022 s'élève à : 27.822.309 euros.
Ce solde est en augmentation par rapport à l'année dernière de 7M€.

Ce montant élevé est un phénomène temporaire. En effet, il sera utilisé dans les prochaines années pour :

- Financer le solde de l'acquisition du nouveau siège social à Saint-Denis et les travaux d'agencement à réaliser
- Financer des investissements à venir (nouveaux ERP, etc.)
- Constituer des réserves nous assurant une continuité d'exploitation en cas de problème.

Partie 3 :

Le rapport spécial sur les conventions réglementées



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Médecins du monde

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2022

Médecins du monde

Association reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989

Siège social : 84 avenue du Président Wilson - 93210 Saint-Denis

SIREN : 321 018 749

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale de l'association Médecins du Monde,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Rémunération du Président

– Personnes concernées

Carine ROLLAND, ayant exercé la fonction du 1er janvier 2021 au 25 juin 2022

Florence RIGAL, ayant exercée la fonction du 26 juin 2022 au 31 décembre 2022

– Nature, objet et modalités

Au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 25 juin 2022, Madame Carine ROLLAND, a perçu une rémunération brute de 25 925,99 euros au titre de son mandat social de Présidente.

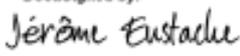
Au titre de la période allant du 26 juin 2022 au 31 décembre 2022, Madame Florence RIGAL, a perçu une rémunération brute de 27 548,65 euros au titre de son mandat social de Présidente,

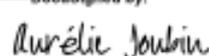
Ces rémunérations ont été perçues conformément aux statuts de l'Association et à l'approbation des membres lors de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2020.

Nous vous confirmons que le montant des ressources d'origine privée, au cours des trois derniers exercices, s'est élevé à plus de 200 000 euros par an et que les statuts (*cf. article 10*) autorisent bien la rémunération du Président.

Le Commissaire aux comptes,
Mazars

Paris La Défense, le 26 mai 2023

DocuSigned by:

3DCD59F8CF01441...
Jérôme EUSTACHE

DocuSigned by:

130CF300E20342D...
Aurélie JOUBIN

Partie 4 :

Le budget pour l'exercice 2023

| Emplois (en milliers d'euros) | Budget 2023 | Ressources (en milliers d'euros) | Budget 2023 |
|-----------------------------------------|----------------|----------------------------------------------------------|----------------|
| Missions Sociales | 95 822 | Produits liés à la générosité du public | 56 254 |
| Actions réalisées en France | 20 675 | Cotisations | 26 |
| Actions réalisées à l'étranger | 75 147 | Dons, legs, mécénat | 56 228 |
| Frais de recherche de fonds | 14 021 | Autres produits liés à l'appel à la générosité du public | |
| Frais d'appel à la générosité du public | 13 660 | Produits non liés à la générosité du public | 2 136 |
| Autres frais de recherche de fonds | 361 | Subventions et autres concours publics | 57 151 |
| Frais de fonctionnement | 8 547 | Autres produits | |
| Excédent de l'année | | Déficit de l'année | 2 848 |
| Total | 118 390 | Total | 118 390 |

Commentaires sur le budget 2023

Le budget 2023 a été validé par le Conseil d'Administration (CA) du 16 décembre 2022.

Le budget 2023 est présenté ci-dessus sous forme de Compte de Résultat par Origine et par Destination et décrit les activités de notre association ou « emplois » ainsi que les produits finançant ces activités ou « ressources ». Des provisions budgétaires liées aux risques de non-obtention des financements recherchés sont incluses en moins dans les ressources.

Sa construction s'est opérée à travers un processus structurant et participatif : communication des priorités du Conseil d'Administration présentées dans la note d'orientation stratégique 2022-2023, éléments budgétaires du BP23, Commissions budgétaires, arbitrages, ...

Le budget a été construit sur 3 années (2023, 2024, 2025).

Seul le budget 2023 fait l'objet d'une approbation lors de l'Assemblée Générale (AG) 2023, les deux années suivantes seront revues de façon glissante.

Le Conseil d'Administration a décidé de présenter au vote de l'AG un budget déficitaire.

Le résultat ressort à -2,8M€.

Ce budget répond aux chantiers prioritaires du CA :

- Clarification des instances de gouvernance
- Mise en œuvre et suivi du Plan d'action lié aux risques psychosociaux
- Reprise du chantier sur la régionalisation
- Développement de la Vie Associative des Opérations à l'International
- Actualisation du Plan Stratégique

Mais aussi

- Poursuite de la dynamique opérationnelle
- Poursuite de la feuille de route du réseau international
- Renforcement de l'efficacité de l'organisation et mise en œuvre du Schéma Directeur des Systèmes d'Information.

Emplois du budget 2023

Les comparaisons ci-dessous s'effectuent entre le réalisé 2022 et le budget 2023.

Le budget 2023 prévoit une croissance de 9,8% en pourcentage et de 10,5M€ en valeur absolue entre le réalisé 2022 (107,9M€) (total des emplois, sans dotations aux provisions et hors fonds dédiés) et le budget prévisionnel 2023 (118,4M€).

Le budget traduit la croissance des actions réalisées en direct à l'étranger essentiellement.

Missions sociales :

Ainsi, le volume des missions sociales présenté au budget 2023 est de 95,8M€ (en croissance de 9M€ par rapport au réalisé 2022 qui s'élève à 86,9M€).

Le ratio des missions sociales par rapport au total des emplois ressort à 80,9% contre 80,6% au réalisé 2022.

Frais de recherche de fonds :

Les frais de recherche de fonds passent de 15,2M€ au réalisé 2022 à 14M€ au budget 2023. Nous avons anticipé des investissements moindres en 2023.

Frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement sont en augmentation du fait des investissements sur les outils prévus en 2023.

Ressources du budget 2023

Les recettes issues de la générosité du public diminuent de 2,6% par rapport à 2022. Cette diminution est notamment liée au très bon résultat de la collecte en France en 2022.

Les subventions publiques portent la croissance des opérations à l'international et progressent de 7,1% soit 3,8M€ entre le réalisé 2022 et le budget 2023 (53,4M€ au réalisé 2022 contre 57,2M€ au budget 2023).

Conclusion sur le budget 2023

Ce budget 2023 traduit la stratégie de l'Association et sa volonté de :

- Poursuivre une stratégie de croissance sur les opérations internationales
- Soutenir le plan de transformation
- Maintenir un niveau de générosité du public élevé.



**SOIGNE AUSSI
L'INJUSTICE**